

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président
 Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire
 M. HABIB EL-HAGE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR L'ÉTAT DE L'AGRICULTURE URBAINE
À MONTRÉAL**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 18 juin 2012, 19 h
Au 1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 18 JUIN 2012 1
PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES

Mme Saleema Hutchinson, Centre d'écologie urbaine de Montréal 3
M. Martin Crépeau, Conseil jeunesse 14
M. Tim Murphy, Santropol Roulant 20
M. Jean-Philippe Vermette, Marché solidaire Frontenac 34
Mmes Sophie Julien et Maude Ladouceur, Association du design urbain du Québec 46
M. Thibaud Liné, Fruits défendus 56
MM. Guillaume Charest-Hallé et Sylvain Ouellet, Projet Montréal 66
Mme Judith Colombo, D-Trois-Pierres 68

MOT DU PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT:

5 Bonsoir ! J'allais vous inviter à prendre place mais c'est déjà fait. Je vous souhaite la
bienvenue à la deuxième partie de l'audience sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Mon
nom est Jean Burton et je préside les travaux de cette commission. Je suis assisté de madame
Dominique Ollivier et de monsieur Habib El-Hage, nous sommes tous trois commissaires à
10 l'Office de consultation publique de Montréal. Au son, ce soir, Jérémie Gagnon et à la
sténographie, madame Louise Philibert, puisque les échanges de ce soir seront enregistrés et
mis sur le site de l'Office au cours des prochains jours.

15 Depuis le 5 juin, la commission a tenu cinq séances d'information sur l'état de
l'agriculture urbaine à Montréal. Et durant ces séances, les représentants de la Ville de Montréal
et des arrondissements sont venus faire état des activités qu'ils mènent en matière d'agriculture
urbaine.

20 Aujourd'hui, comme vous pouvez le constater, c'est la commission et les citoyens. Donc il
n'y a pas de représentant de la Ville ni des arrondissements. Nous accueillerons les personnes
et les organismes qui sont inscrites pour exprimer leur opinion. Nous aurons sept séances
d'audition des mémoires : donc une séance aujourd'hui, deux demain; deux après-demain; et
deux jeudi. Nous entendrons de ce fait un peu plus de 50 personnes, ce qui témoigne de l'intérêt
du sujet de la participation, donc des intéressés.

25 Je vous dirais également que la commission a reçu un grand nombre d'interventions
écrites additionnelles qui s'ajouteront aux interventions mais pour lesquelles il n'y aura pas de
présentation au cours de ces séances.

30 Pour ceux qui arrivent et qui ne l'auraient pas fait, veuillez, s'il vous plaît, signaler votre
présence à l'accueil, de sorte qu'on puisse vérifier à mesure dans la liste des présentations à
quel moment nous aurons les gens selon l'ordre qui a été préétabli.

35 L'Office de consultation publique de Montréal a été mandaté par le conseil exécutif de la
Ville de Montréal pour tenir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à
Montréal, conformément aux dispositions du règlement de la *Charte montréalaise des droits et*
responsabilités et sur le droit d'initiative. En vertu du mandat qui lui est confié, la commission
devra donc faire le portrait de l'état de l'agriculture urbaine sur le territoire de la Ville de Montréal
et de ses arrondissements. C'est donc sur cette question qu'elle voudrait connaître votre opinion
afin de dresser un portrait des activités d'agriculture urbaine ayant cours sur le territoire, de
40 circonscrire les problèmes associés à ces pratiques et d'identifier les perspectives d'avenir de
l'agriculture urbaine à Montréal.

45 Quant au déroulement de la séance, j'appellerai les participants selon l'ordre prévu à
l'horaire. Nous allouerons une vingtaine de minutes à chacun et nous suggérons que dix minutes
soient utilisées pour présenter votre opinion en mettant l'accent sur les points les plus importants
de façon à laisser une dizaine de minutes pour des échanges avec les commissaires. Nous
souhaitons pouvoir donc échanger avec vous de manière à clarifier notre compréhension de
votre opinion pour s'assurer que nous allons bien comprendre vos commentaires et pouvoir les
traiter adéquatement durant notre analyse.

50 À la fin de chaque séance, donc en fin d'après-midi ou en fin de soirée, selon le cas, le
président de la commission peut accorder un droit de rectification. Ce droit de rectification vise à
corriger, si c'est utile, une information factuelle. Il ne s'agit pas de répondre ici à quelqu'un ou
d'ouvrir un débat, mais ce droit est accordé à la discrétion du président et on l'utilise avec
parcimonie, le cas échéant, à la fin de chaque séance. Cette modalité s'applique surtout dans le
55 cadre de projets pour lesquels des informations peuvent avoir été dites en cours de session et
qu'un besoin de rectifier une information factuelle se fasse ressentir.

60 Tous les mémoires, bien sûr, seront rendus publics à la fin de l'audience et ils
demeureront accessibles sur le site internet de l'Office. On a donc les mêmes règles de
communication et de transparence qui s'appliquent aux mémoires de la même manière qu'au
reste de l'information qui a déjà été mise sur le site, suite aux séances de consultation publique.

65 Une fois la consultation terminée, les commissaires entreprendront l'analyse et l'information des mémoires de manière à remettre notre rapport vers la mi-septembre. C'est la présidente de l'Office qui remettra notre rapport aux élus municipaux et il sera rendu public dans les quinze jours. Les décisions qui resteront à prendre par la suite appartiennent aux élus.

70 Enfin, comme vous le savez déjà, la commission tient à ce que le climat demeure serein. Les séances de la première partie ont été plutôt animées, à certains moments, ce qui était bien, et elles se sont déroulées dans le respect des uns et des autres et c'est vraiment, je pense, gratifiant pour toutes les parties.

75 Alors, voilà pour la tenue la session de ce soir. J'inviterais donc comme groupe qui présentera son mémoire, le Centre d'écologie urbaine de Montréal, Madame?

Mme SALEEMA HUTCHINSON :

Saleema Hutchinson.

80 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Bienvenue, Madame !

Mme SALEEMA HUTCHINSON :

85 Bonsoir, Monsieur Burton, Madame Ollivier, Monsieur El-Hage ! Je m'appelle Saleema Hutchinson et je suis agricultrice urbaine dans mon jardin communautaire et je suis également organisatrice communautaire et chargée de projet au Centre d'écologie urbaine de Montréal. L'organisme pour lequel je travaille a été fondé en 1996 et est à but non lucratif. Le Centre
90 d'écologie urbaine a pour mission de développer et de proposer des pratiques et des politiques urbaines contribuant à créer des villes écologiques, démocratiques et en santé.

95 Le centre œuvre principalement dans trois domaines : l'aménagement urbain qui favorise le transport collectif et actif; l'intégration de la nature en ville par le verdissement et l'agriculture urbaine; ainsi que la démocratie participative et la citoyenneté.

100 Le Centre d'écologie urbaine a mis en place diverses installations d'agriculture urbaine, notamment au sein de ses projets Culti-Vert et Ville en vert. Culti-Vert, c'est l'aménagement de plus de 500 m² du Palais des congrès. Il y a différents toits verts, une zone de potager constituée de 500 bacs d'agriculture urbaine ainsi que des plantes grimpantes. C'est des restaurateurs au centre-ville qui cultivent ces potagers de 500 bacs. Il y a trois ruches. Il y a également la plantation de plantes territoriales, teinturiales et patrimoniales.

105 Bilan vert, c'est un projet en collaboration avec l'Office municipal d'habitation de Montréal, le gestionnaire d'habitations à loyer modique à Montréal, puis c'est un projet de lutte aux îlots de chaleur, donc les mesures financées par l'Institut national de santé publique.

110 Donc l'objectif, c'est de mettre en place des îlots de fraîcheur. Une des mesures de lutte aux îlots de chaleur que nous employons, c'est l'agriculture urbaine. Nous avons planté des plates-bandes comestibles, des arbres fruitiers et des bacs au sein d'une dizaine d'habitations à loyer modique à travers l'île de Montréal dans les dernières deux années et demie. Nous avons une terrasse éducative pédagogique sur notre toit-terrasse pour montrer aux Montréalais comment on peut cultiver de l'agriculture dans les petits espaces et différentes technologies disponibles. Nous écrivons un guide pratique pour le commerce et les bâtiments industriels, sur comment installer un jardin sur les toits. On a été hôte de l'événement *Ecocity Summit* qui avait un axe d'agriculture urbaine et, finalement, on est membre initiateur du groupe de travail en agriculture urbaine depuis deux ans.

120 Nous ne reviendrons pas ici ce soir sur les bénéfices multiples de l'agriculture urbaine parce que nous estimons que le document de consultation que la Ville a fait a bien présenté cela. Donc on aimerait plutôt s'attarder à notre vision et ensuite, six catégories de recommandations que nous croyons sont nécessaires protéger, promouvoir et développer l'agriculture urbaine à Montréal.

125 Selon nous, Montréal est une ville nourricière qui s'ignore. Montréal a longtemps été en avant-garde, notamment avec ses jardins communautaires qui font l'envie de plusieurs grandes villes. Nous voulons que Montréal redevienne cette ville leader en matière d'agriculture urbaine. La vision de l'agriculture que nous mettons de l'avant ce soir est celle d'une ville productive, productive dans le sens fertile, fructueuse, créative, en plus de productive en termes de rentabilité économique.

130 La ville productive mise sur la densification à l'échelle humaine qui optimise l'espace public au service de la qualité de vie dans les quartiers. Avec la densification, nous pouvons libérer de l'espace, notamment celui dédié à la voiture pour créer des espaces publics, ramener la nature en ville et intégrer l'agriculture urbaine à l'aménagement des quartiers.

135 Ma définition de l'agriculture urbaine est fondée sur celle mise de l'avant par *l'International Network of Resource Centres on Urban Agriculture and Food Security*. Dans le mémoire, vous trouverez une définition plus complète. Je vais vous faire une traduction très libre et brève. L'agriculture urbaine, c'est défini comme la culture des plantes et l'élevage animal pour la nourriture et autres usages à l'intérieur et autour de la ville. Elle se définit ainsi que par ses activités connexes telles que la transformation, la distribution, la mise en marché des produits. Mais le caractère le plus remarquable de l'agriculture n'est pas tant son emplacement mais c'est qu'elle est une partie intégrante d'un système économique social écologique.

145 De plus, notre vision de la ville productive a été inspirée par l'urbanisme agricole, une nouvelle approche en aménagement urbain. Cette approche d'aménagement met l'accent sur la densification urbaine et le développement d'une économie locale qui accorde une place importante au système alimentaire durable dont fait partie l'agriculture urbaine. L'urbanisme agricole est un cadre théorique et pratique pour les décideurs municipaux. Selon cette approche, 150 la planification et le design devraient se faire dans le cadre d'une pratique intégrée qui prend en compte l'ensemble du cycle alimentaire, incluant les étapes de production, de transformation, de transport, d'entreposage, de distribution, de mise en marché et de récupération et valorisation des déchets.

155 L'urbanisme agricole propose également d'accorder une grande importance à la promotion d'une consommation favorisant les saines habitudes de vie et de tenir en compte des actions de célébration communautaire autour de cette production alimentaire locale.

160 Donc suite à cette vision productive de notre ville, nous avons six catégories de recommandations. La première catégorie de recommandations, c'est de développer une vision collective. Dans le dossier de l'agriculture urbaine, la Ville de Montréal a entrepris diverses actions au cours des dernières décennies. Il est à noter que différentes divisions administratives et directions ont été engagées plus ou moins directement et de façon assez sporadique. La vision de l'agriculture urbaine a été plutôt sectorielle et on n'observe pas d'action concertée qui
165 permette de développer un plein potentiel productif.

Ainsi, nous recommandons à la Ville d'adopter une définition de l'agriculture urbaine dans son sens large qui comprend le cycle complet d'un système alimentaire de la production à la récupération des matières résiduelles et qui permet donc de reconnaître aux projets
170 d'agriculture urbaine leurs pleines valeurs sociale, économique, culturelle, artistique, environnementale et aussi en termes de santé publique.

Nous recommandons aussi que la Ville soutienne la création d'un lieu d'information et de mise en valeur de l'agriculture urbaine, un point de référence qui aide les citoyens à mettre sur
175 pied des jardins, qui fait la promotion et la célébration d'une culture productive en ville.

Notre deuxième catégorie de recommandations pour favoriser l'émergence d'une ville productive touche les infrastructures. Pour avoir une ville productive, il faut en prendre compte systématiquement par l'architecture, le design du paysage urbain, dans les constructions des
180 bâtiments et des rues. Nous souhaitons la préservation et l'augmentation des espaces dédiés à l'agriculture urbaine. À cet effet, nous recommandons fortement que la Ville recense les espaces au sol qui sont actuellement sous-utilisés et qui pourraient être valorisés et dynamisés par des projets d'agriculture urbaine.

185 De plus, nous demandons la mise en place de plus de paysages comestibles. Par exemple, la plantation d'arbres fruitiers le long des rues, en favorisant les plantes comestibles dans les parcs et les autres espaces publics.

190 La troisième catégorie de recommandations touche systématiser les partenariats, l'éducation et la promotion de l'agriculture urbaine. Il nous apparaît nécessaire que la Ville joue un rôle proactif dans l'établissement de nouveaux partenariats et d'espaces de concertation autour d'un système alimentaire. Un comité de pilotage vient d'être mis en place pour l'élaboration du Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise autrement connu comme notre PDM. C'est nettement plus facile. Mais
195 son objectif, c'est de rallier l'ensemble des partenaires pour le développement d'un système alimentaire à l'échelle de l'Île de Montréal. Ça vient juste d'être mis sur pied et la Ville participe ainsi qu'une multitude d'acteurs de la société civile.

200 Ainsi, nous recommandons que la Ville soutienne politiquement et financièrement de nouvelles et d'existantes démarches de concertation telles que celles autour du PDM ou un éventuel conseil pour un système alimentaire équitable qui est le *Food Policy Council*.

205 Nous recommandons aussi que la Ville collabore avec ses partenaires, que ça soit la CRÉ pour offrir un appui financier et matériel aux initiatives existantes et pour financer de nouveaux jardins potagers dans les cours d'école, les parcs, les centres communautaires, les établissements publics.

210 Notre quatrième catégorie de recommandations parle d'intégrer l'agriculture urbaine dans les outils de planification de Montréal. Montréal possède beaucoup d'outils de planification et plusieurs plans. Dans notre mémoire, nous avons pris le temps d'élaborer sur quelques plans spécifiques. Je ne vais pas aller dans tous les détails ici, ce soir, mais j'aimerais quand même nommer quelques outils de planification importants. C'est le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM, qui est le PMAD; il y a également le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise; il y a le Plan de développement de Montréal qui s'en vient

215 en 2013; et il y a également le Plan d'urbanisme qui va être révisé suite au Plan de développement de Montréal.

Ça fait que c'est très complexe mais c'est des outils vraiment importants parce qu'ils ont plusieurs objectifs, des objectifs qui peuvent être atteints par l'agriculture urbaine mais aussi en même temps, c'est des plans qui peuvent être un levier pour le développement de l'agriculture en même temps. C'est donnant-donnant. Je vais vous faire une petite citation du PMAD, le Plan de développement de Montréal :

225 *« Il vise un grand Montréal avec des milieux de vie durables, qui favorisent une occupation optimale en augmentant de 6 % la superficie globale des terres cultivées à l'échelle métropolitaine. »*

230 Donc le lien est là avec l'agriculture urbaine. Il est tout à fait possible d'augmenter le pourcentage des terres cultivées, si on pense en termes d'espaces cultivés. En misant à la fois sur la densité, la qualité de vie, on peut créer de nouveaux espaces pour cultiver. Dans cette optique-là, nous recommandons que l'espace agricole soit pensé plus largement qu'en termes de terres cultivées mais plutôt en espaces cultivés.

235 Puisque l'agriculture urbaine entretient un lien avec l'agriculture périurbaine et que les dynamiques régionales d'utilisation des sols sont aussi dans une dynamique régionale, nous estimons qu'il est essentiel de planifier l'ensemble de l'agriculture urbaine et périurbaine de concert avec la CMM.

240 Un petit mot sur le Plan de développement durable. Quant au Plan de développement durable de 2010-2015, ce dernier représente un autre levier très important pour l'essor de l'agriculture urbaine. Montréal s'est engagée à développer des approches novatrices et de programmes en matière d'agriculture urbaine. Cependant, il demeure à faire l'articulation et le développement durable de l'agriculture urbaine.

245 Donc le Centre d'écologie demande à la Ville de Montréal qu'elle indique comment elle compte réaliser cet objectif, selon quelle échéance et qui sont les principaux responsables au sein de l'administration municipale. C'est un plan dont la Ville est très fière et en fait la promotion. Il est important que l'agriculture urbaine soit spécifiée à l'intérieur de ce plan-là.

250 Le Plan de développement de Montréal, ça va être adopté en 2013. Il propose une vision de la Ville sur un horizon de 20 ans. Ce plan servira de référence par tous les acteurs pour l'élaboration de stratégies communes sur le territoire et prévoit l'allocation approprié des ressources municipales afin de financer des interventions structurantes, notamment sur le verdissement du territoire. Donc une des six principales interventions structurantes que la Ville
255 compte faire dans le Plan de développement de Montréal, c'est le verdissement du territoire.

 Donc pour nous, il est important que l'agriculture urbaine soit présente dans le Plan de développement de Montréal, qu'elle soit incluse dans les interventions structurantes annoncées et qu'elle se décline également dans un schéma d'aménagement et le prochain Plan
260 d'urbanisme qui s'en vient.

 Nous souhaitons que le Plan d'urbanisme favorise l'inclusion d'un plus grand nombre de projets en agriculture urbaine sur le domaine public, que ce soit dans les espaces verts, les
265 grands terrains et les toits des édifices.

 Il me reste deux recommandations. La cinquième, c'est de revoir les règlements municipaux pour faciliter l'agriculture urbaine. Dans notre mémoire, nous avons présenté cinq
270 études de cas de différentes villes qui ont vraiment été reconnues en matière d'agriculture urbaine, pour voir, eux, qu'est-ce qu'ils ont fait. Parmi ces études de cas, il y a une des villes qui a revu leurs règlements municipaux. Il est primordial de revoir et d'adapter l'ensemble de la réglementation municipale en fonction de la mise en place d'un système alimentaire durable. Pour que l'agriculture urbaine soit reconnue comme utilisation des sols légitime, il faut éliminer les obstacles réglementaires et de zonage qui freinent le déploiement de projets novateurs.

275 Plus spécifiquement, ce que nous recommandons, c'est qu'il y ait une mise en place de
règlements et de standards pour l'inclusion des espaces, des dialogues en agriculture urbaine
lors de tout nouveau projet résidentiel, commercial ou industriel; qu'il y ait des démarches
simplifiées pour obtenir des permis de mise en marché des aliments produits localement – il y a
beaucoup d'obstacles à ce niveau-là – et qu'il y ait des règlements municipaux pour protéger et
280 mettre en valeur l'ensemble des terres agricoles de l'ouest de l'île ainsi que des jardins
communautaires. Nous ne voulons plus revivre l'épisode de l'annonce de la vente par la Ville
d'un terrain dédié à un jardin communautaire à un promoteur de condos dans l'arrondissement
Ville-Marie.

285 Notre finale recommandation touche la reconnaissance du potentiel économique de
l'agriculture urbaine. Nous souhaitons que la Ville reconnaisse le potentiel économique de
l'agriculture urbaine et qu'elle encourage le milieu des affaires, les chambres de commerce, les
corporations de développement économique et communautaire à en faire autant.

290 Dans ce sens, nous souhaitons voir la Ville mettre sur pied des programmes de
démarrage pour les projets; de proposer des incitatifs économiques favorisant la création et
l'entretien des espaces dédiés à l'agriculture urbaine; et de favoriser l'émergence d'une nouvelle
économie locale autour de l'agriculture et le système alimentaire local qui comprendrait des
projets d'insertion sociale et d'économie solidaire.

295 En terminant, je tiens à remercier le comité exécutif ainsi que les commissaires de
l'OCPM de tenir en compte nos recommandations afin que nous puissions voir émerger une ville
nourricière et productive.

300 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Madame Hutchinson.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

305 J'aimerais que vous me précisiez, vous avez plusieurs fois mentionné dans votre mémoire la notion de production locale. Pour vous, la production locale, est-ce que c'est simplement le territoire de l'Île de Montréal ou est-ce que c'est un peu plus étendu?

Mme SALEEMA HUTCHISON :

310 Pour les fins de cette consultation, nous avons essayé de focuser la majeure partie de nos recommandations à Montréal. Mais nous, on reconnaît que c'est une dynamique régionale. Donc on parle de la CMM. Nous n'avons pas pensé, ni tenté de penser à l'échelle provinciale du pays.

315

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Donc pour vous, « locale », c'est vraiment la CMM, de façon générale.

320 **Mme SALEEMA HUTCHISON :**

Pour les fins de cette consultation-là...

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

325

Pour les fins de cette consultation-ci.

Mme SALEEMA HUTCHISON :

330 ... nous souhaitons mettre de l'avant les affaires pertinentes.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

335 J'ai remarqué qu'en page 5 de votre mémoire, vous placez l'éducation au centre du schéma de l'élément d'un système alimentaire. Pourtant, j'ai l'impression que quand vous avancez dans le mémoire, vous occulrez un petit peu cette dimension-là. Pourriez-vous nous dire rapidement qu'est-ce qui, dans votre tête, rentre dans ce...

Mme SALEEMA HUTCHISON :

340 Oui, tout à fait. Je suis tout à fait en accord avec votre observation, puis ce n'était qu'une situation de contexte qui a fait ça. Mais, pour nous, vu que le système alimentaire est composé de plusieurs étapes, nous pensons qu'il faut avoir de l'éducation tout au long de ces processus-là. Par exemple, si on veut créer des nouveaux emplois dans le domaine de l'agriculture urbaine, il faut assurer qu'il y a la formation qui est disponible en fonction de cela.

345 Il faut avoir, au niveau de la consommation, il faut célébrer, il faut aider les jeunes à comprendre les carottes, d'où ça vient, comment en produire, que ça ne vient pas d'un sac à l'épicerie. Il faut éduquer les gens sur les enjeux de transport actif et collectif pour qu'il y ait un lien avec accéder à des zones cultivables. Ça fait que c'est vraiment... C'est une lacune que je reconnais mais pour nous, c'est partie intégrante de toutes les étapes, parce que sinon, on ne

350 peut pas mettre un système alimentaire à l'échelle de la Ville s'il n'y a pas des gens qui sont conscients à comment mettre en place ces étapes-là, s'en servir et en bénéficier.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

355 Merci.

LE PRÉSIDENT :

360 De sorte, si je comprends bien, dans le schéma, l'éducation n'est pas au centre de tous les exercices mais il y en a à chacune des étapes que vous avez mentionnées là, il y a un volet éducation à ajouter?

Mme SALEEMA HUTCHISON :

Oui.

365

LE PRÉSIDENT :

Une petite boîte...

370

Mme SALEEMA HUTCHISON :

Elle touche à tout.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

375

Est-ce que cette recommandation serait uniquement et principalement à la Ville de Montréal ou elle peut être adressée à la CSDM, par exemple?

Mme SALEEMA HUTCHISON :

380

Aussi pour les fins de ces consultations, nous avons focussé sur ce que l'administration municipale peut faire, mais on reconnaît que ce n'est pas qu'à la Ville. La Ville doit collaborer avec ses différents partenaires et comme ceux que vous avez mentionnés, comme la CRÉ, c'est une responsabilité collective qui implique la société civile aussi, l'administration municipale et nous estimons qu'il y a aussi un lien à faire aussi avec le gouvernement provincial. C'est vraiment pas quelque chose de découpé et d'isolé mais vraiment...

385

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame Hutchinson. Je pense qu'on va trouver dans votre mémoire beaucoup d'éléments d'inspiration pour notre analyse. Merci encore.

390

Mme SALEEMA HUTCHISON :

395 Excusez-moi. J'aimerais juste aussi vous remettre, vu que j'ai vu que vous acceptez des mémoires jusqu'à mercredi, j'ai tenu bon vous soumettre un dossier avec des fiches techniques sur les projets d'agriculture urbaine mis de l'avant au centre. J'ai évoqué ces projets-là, donc je vais vous les soumettre en annexe. Merci beaucoup.

400 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. J'inviterais maintenant monsieur Martin Crépeau. Bonsoir !

M. MARTIN CRÉPEAU :

405 Bonsoir ! Je prends à pied levé la place de mon président, Jonathan Lesage, qui devait présenter ce soir mais qui a dû quitter pour le travail. Donc si j'ai l'air de lire, c'est tout à fait normal, je n'ai pas eu le temps de m'approprier le texte mais ça va bien aller. Je ne suis pas inquiet.

410 Bonsoir Messieurs, Madame les commissaires ! Le Conseil jeunesse est un comité aviseur du maire qui, depuis 2003, conseille les élus sur les questions relatives aux jeunes et assure la prise en compte de leurs préoccupations dans les décisions de l'administration municipale. Le CjM est composé de quinze membres bénévoles représentatifs de la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise.

415 L'agriculture urbaine est un sujet qui préoccupe fortement la jeunesse et le CjM souhaite ajouter sa voix aux nombreux autres intervenants et citoyens qui viennent encourager l'essor de l'agriculture urbaine. L'agriculture urbaine a un impact certain dans plusieurs sphères de la vie des citoyens et dans le développement de notre ville. Elle contribue entre autres à réduire l'insécurité alimentaire, elle favorise la santé et a un impact direct sur l'environnement. Elle permet également la rencontre entre les citoyens et peut contribuer à la réinsertion sociale. Pour toutes ces raisons, l'agriculture urbaine doit continuer de se développer à Montréal.

425 Les enjeux liés à l'environnement préoccupent particulièrement le CjM et en 2006, il recommandait à l'administration dans son avis « Une eau pure pour que le vert dure » l'établissement d'une politique municipale en matière de toiture végétale. De même, un an auparavant, dans son autre avis, favoriser les saines habitudes de vie chez les jeunes Montréalais, le CjM abordait la question de l'alimentaire et de la pratique sportive chez les jeunes. Le CjM suggérait alors à la Ville d'adopter une politique de sécurité alimentaire.

430 Sur la base de ses travaux et préoccupations, CjM souhaite aujourd'hui appuyer la vision du GTAU à l'égard des cinq principes de développement de l'agriculture urbaine. Le CjM considère d'abord particulièrement essentiel en regard de tous les bénéfices qui en découlent de préserver et d'augmenter les espaces propices à l'agriculture et la Ville doit déterminer un cadre réglementaire sur la question.

440 L'information sur l'agriculture urbaine doit également être publicisée. Une section du portail officiel de la Ville ou ailleurs chez un autre partenaire pourrait être créée sur l'agriculture urbaine pour que les citoyens puissent mieux s'outiller, connaître les démarches à effectuer pour démarrer un projet et les avantages qui y sont reliés.

445 Il apparaît aussi crucial que la Ville élabore une politique de l'agriculture urbaine pour reconnaître la valeur environnementale, sociale, culturelle, artistique et économique des projets d'agriculture urbaine. Une politique, c'est engageant, ça demande des résultats et ça nécessite des investissements. Cette politique doit viser un développement urbain intégré. Elle pourra, devra influencer les travaux du Plan de développement de Montréal. La Ville pourrait aussi démontrer l'importance qu'elle accorde à l'agriculture urbaine en maintenant les postes d'animateurs horticoles pour qu'ils offrent leur expertise tant aux jardins communautaires qu'aux autres initiatives d'agriculture urbaine.

450 Finalement, l'agriculture urbaine – on répète le mot, on cogne le clou – doit être promue comme outil de lutte contre l'insécurité alimentaire. Les actions en agriculture urbaine pourront soutenir et contribuer à la réalisation du futur Plan de la CRÉ pour le développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise.

455 En terminant, CjM tient à souligner la contribution du GTAU qui agit en tant que catalyseur dans cette démarche. La pétition, signée par plus de 29 000 Montréalaise et Montréalais dont une grande partie de jeunes démontre que les questions environnementales et alimentaires sont bien plus qu'une mode. Elles sont maintenant un mode de vie. Merci.

460 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

M. MARTIN CRÉPEAU :

465

On a fait ça bref.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

470

Dans votre mémoire, vous amenez la notion d'insécurité alimentaire. J'aimerais que vous précisez quelle définition vous donnez à l'insécurité alimentaire.

M. MARTIN CRÉPEAU :

475

Je pense que l'insécurité alimentaire, c'est quand les familles justement ne sont pas en mesure de fournir les aliments nécessaires au bien-être des enfants et d'eux-mêmes. Donc qu'on rencontre souvent dans les familles défavorisées.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

480

Donc on est surtout dans la question de l'abordabilité, de la disponibilité des fruits et légumes dans votre esprit?

M. MARTIN CRÉPEAU :

485 Exact. C'est ça.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

490 Moins dans celle de la traçabilité, par exemple, des aliments. Pas du tout.

M. MARTIN CRÉPEAU :

Exactement. Non, ça, on n'aborde pas.

495 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

Parfait. Merci.

LE PRÉSIDENT :

500 J'aimerais que vous me définissiez en quoi ce sujet préoccupe fortement la jeunesse. Qu'est-ce qui, dans ce sujet-là, est particulièrement important pour la jeunesse?

M. MARTIN CRÉPEAU :

505 Tantôt, je regardais juste l'âge des participants. Déjà, c'est un constat. Mais je pense que c'est beaucoup la question environnementale, tous les impacts qu'on sait. Que l'agriculture urbaine, avec les îlots de chaleur, ça a un impact. On pense aux produits chimiques aussi dans les aliments. Donc on s'assure d'avoir une alimentation saine. Toute la démarche d'offrir à tous des aliments, donc c'est aussi un effort social de soutenir le développement de tous et chacun.

510

LE PRÉSIDENT :

515 Et l'engagement, on a fait quelques visites, on s'est rendu compte que la portion
« bénévolat » était ce qui soutient largement l'exercice. Est-ce que pour les jeunes, c'est
important, c'est une école, c'est de la formation, c'est de l'engagement social? Où se situe cette
tranche d'âge dans le portrait général de la pratique de l'agriculture urbaine actuellement à
Montréal?

M. MARTIN CRÉPEAU :

520 Je pense que dans la mesure – là, je ne peux pas parler pour l'ensemble des jeunes, ne
les connaissant pas tous – mais je pense que ça part d'abord justement des valeurs de ces
citoyens, de nous, puis qui ont le goût justement de faire avancer les choses, puis qui participent,
qui n'attendent pas après le système pour faire cheminer. Donc, oui, c'est ça. Il n'y a pas de
525 problème à s'impliquer bénévolement pour faire avancer la cause, comme on voit dans plusieurs
autres...

LE PRÉSIDENT :

530 Mais est-ce qu'il y a des besoins particuliers pour ce groupe en termes pour faciliter leur
participation active à l'agriculture urbaine, en termes de besoins?

M. MARTIN CRÉPEAU :

535 Là, quand vous parlez de groupe, est-ce que vous parlez du Conseil jeunesse de
Montréal ou du groupe des jeunes en général?

LE PRÉSIDENT :

540 Des jeunes, en général. Ou aussi du Conseil, si vous avez des attentes, mais ce groupe
dans la population des acteurs, des gens actifs, est-ce qu'ils ont des besoins particuliers?

M. MARTIN CRÉPEAU :

Ça, je ne pourrais pas vous dire. Je ne suis pas un expert.

545

LE PRÉSIDENT :

Mais pour vous, alors, pour le Conseil?

550

M. MARTIN CRÉPEAU :

Pour le Conseil, c'est ça, d'avoir l'occasion – je pense que la rigidité des systèmes, des fois, de la Ville ou tout le normé qui laisse peu, pas toujours l'occasion de créativité ou de faire des essais, ça, je pense c'est ça. Plus on a de la latitude, plus on peut faire des découvertes. Ça fait que d'avoir quelque chose qui n'est pas trop hermétique et qui permet l'expérimentation, puis la mise de l'avant, c'est ça, des valeurs.

555

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup.

560

M. MARTIN CRÉPEAU :

Je vous remercie.

565

LE PRÉSIDENT :

Monsieur Tim Murphy. Alors, on est en avance. Alors, ou vous prenez plus de temps que le prochain ou vous avez beaucoup à dire ou on a beaucoup de questions mais on est un peu en avance, si ça peut vous rassurer.

570

M. TIM MURPHY :

Bien, sûrement que je vais dépasser. C'est comme ça. J'en aurais beaucoup à dire déjà.
Bonsoir !

575

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir !

580

M. TIM MURPHY :

Tout d'abord, je voulais remercier, vous, les commissaires, puis les employés de l'OCPM, puis les plus de 29 000 Montréalais qui ont signé la pétition demandant une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. C'est clair que l'engouement actuel pour l'agriculture urbaine est indéniable et qu'il était fort temps d'avoir ce genre de dialogue.

585

Moi, je m'appelle Tim Murphy, puis je suis le directeur du développement durable et de l'agriculture urbaine au Santropol Roulant, qui est un genre de carrefour alimentaire montréalais sans but lucratif et le fruit d'une initiative jeunesse. Ça fait que c'est toujours dans les mandats, la jeunesse, aussi, comme le précédent.

590

Nous combattons les éléments sociaux économiques contre les générations en utilisant l'alimentation comme véhicule d'idée et d'action dans le but de construire une communauté saine et vivante. Mais notre programme d'agriculture urbaine, lui, s'inspire du mouvement pour la justice alimentaire, qui est un mouvement qui tente de régler les problèmes de malnutrition en s'engageant sous les enjeux ayant trait aux disparités en matière de classe sociale et d'ethnie et en s'attaquant également aux inégalités au sein du système alimentaire pouvant correspondre aux inégalités en matière de pouvoir politique et économique.

595

Plus précisément, on cherche à mettre en place un système alimentaire sain, juste et durable. Comme tel, nos programmes et nos projets d'agriculture urbaine sont conçus d'une

600

façon à appuyer une agriculture biologique et locale, mais tout en veillant à ce que tous et chacun aient accès à ce genre d'alimentaire, peu importe le statut socioéconomique, le niveau de mobilité ou le degré d'autonomie.

605

Nos projets sont nombreux et je ne vous en ferai pas les détails ce soir parce qu'on les retrouve dans le mémoire, mais sachez que les recommandations et les leçons que je vais présenter ce soir sont formées des expériences concrètes et réelles que nous avons vécues ici même à Montréal au cours des derniers dix ans. Plutôt, je vais vous faire part de quelques grandes leçons et recommandations qui se retrouvent dans le mémoire.

610

D'abord, je commence par *Joindre l'utile à l'agréable*. Récipiendaire de plusieurs prix, notre jardin principal se démarque par un emplacement unique au plein centre-ville de Montréal sous le prestigieux campus central de l'Université McGill. C'est le jardin pour lequel on est peut-être le plus connu. C'est à deux pas d'ici, finalement. On le voit presque par la fenêtre. Sur le campus principal de McGill et c'est un mélange de bacs et de jardins et toits verts qui est totalement accessible au public et accueille des centaines de visiteurs chaque jour.

615

En choisissant ce site, les partenaires en présence ont eu la bonne idée de faire descendre le jardin de son perchoir parce que l'ancien emplacement de notre jardin démonstratif était sur le toit de la TÉLUQ, un site qui était anciennement plus inaccessible et hors de vue, on l'a installé dans un endroit public. C'est sûr que quand on fait des projets comme ça, on prend un risque et un risque inhérent au modèle d'une telle installation : le vandalisme, le vol. Mais on trouve que le risque a voulu la peine, si ce n'est que d'avoir fait connaître la possibilité de l'agriculture urbaine à un plus grand public. Ça fait qu'on encourage ce genre de projet-là. En fait, les risques se sont montrés moindres qu'anticipés, puis le respect du site étant exemplaire et encourageant.

620

625

Ça fait qu'en aménageant un site public tel que celui-là, un jardin très accessible au centre-ville, on a trouvé qu'il s'avérait nécessaire de respecter les usages de l'endroit préalable à l'installation du jardin. Ça fait qu'au lieu d'essayer d'éloigner les gens au moyen d'une clôture ou quelque chose de semblable, on a conçu le jardin pour inviter les gens à l'intérieur et faire vivre

630

l'expérience du jardinage avec nous. À titre d'exemple, on a créé des corridors avec des arches
635 verdies de plantes grimpantes. Un autre exemple : au lieu de mettre des bacs, il y a des grandes
marches à l'Université McGill qui sont un peu décoratives. Au lieu de mettre des bacs sur les
marches, on a évité ces endroits-là parce que c'est là où les gens s'assoient pour prendre leur
lunch à l'heure du midi. Ça fait qu'on ne veut pas venir placer un jardin pour ensuite changer
l'utilité de l'espace. On a vraiment essayé de voir comment on s'en servait auparavant. Ça fait
640 que c'est une leçon à suivre pour la Ville et une leçon qu'on pense peut-être qu'elle a déjà
comprise parce qu'en intégrant certaines plantes comestibles dans la plantation de ses plates-
bandes, par exemple, en mettant du *calle* ou de la betterave dans les plantations au bord de la
rue, ça vient rejoindre l'utile à l'agréable. Ça fait que c'est ça, une des premières leçons.

Deux : c'est les partenaires en milieu communautaire et milieu institutionnel. Encore à
645 McGill et certains autres de nos projets, on est venu chercher des partenaires stratégiques. Ça
fait que les universités, par exemple, possèdent un grand nombre de ressources techniques et
logistiques alors que les groupes communautaires comme le nôtre ont, pour eux, des ressources
bénévoles et la mission. Les jumelages entre les deux acteurs de la société civile sont importants
et donc souhaitables et réciproques aussi. C'est une relation très réciproque. Le jardin du
650 Roulant à McGill sert d'une salle de classe extérieure, ça contribue énormément à la bonne
image publique de l'université. C'est venu embellir un endroit plutôt terne et grisâtre pour en faire
une place très agréable à fréquenter.

Ça fait que de son côté, le Santropol Roulant, un organisme communautaire, a un site de
655 jardinage sans égal à Montréal, c'est qu'on a l'accès à un terrain qui n'est pas toujours facile à
trouver et en collaborant avec les divers départements et services de l'université, on peut mieux
gérer nos efforts, parce que comme j'ai dit, ils ont plein de ressources, que ça soit les équipes
pour nous trouver du compost, de la terre, pour bouger des trucs lourds, pour entreposer du
stock l'hiver, même des conseils, ils peuvent nous aider. C'est un partenariat en milieu
660 communautaire, en milieu institutionnel.

Numéro trois : c'est l'importante des projets intégrés des lieux de convergence. On
change de jardin. Notre nouvel édifice au 111, rue Roy, peut-être que certains d'entre vous avez

665 visité, c'est un site démonstratif permettant d'admirer cinq types d'agriculture urbaine sous un même toit. On a un toit jardin de 1500 pi², à peu près 60 jardinières à réserve d'eau, une petite serre sur le toit, deux ruches dans le cadre d'un projet d'agriculture urbaine. Et plus récemment, on a fait l'aménagement paysagé du pourtour du bâtiment avec des façades de plantes grimpantes, tel que le houx blanc, les vignes de raisin, etc.

670 C'est aussi ici que le concept de la boucle alimentaire urbaine est le plus évident. Ça fait que les légumes qu'on récolte au jardin, on les offre à la cuisine pour la popote roulante, pour nos paniers hebdomadaires pour les marchés et toutes les retailles de ces légumes-là, après les avoir préparées, on les descend au sous-sol où on a un système de vermicompost, des vers en font la transformation et ce qu'on a, c'est un engrais qu'on peut utiliser dans notre jardin. Puis, 675 c'est comme ça que la boucle est bouclée. Ça fait que c'est très important d'avoir des projets qui peuvent s'intégrer, ça facilite bien les choses.

Ça fait qu'une des leçons qu'on retire de ce jardin-là ou de ce site-là, c'est comme je dis, les projets intégrés. Parce qu'on peut voir ça aussi un peu comme les centres locaux de 680 services, les CLSC, parce que les carrefours alimentaires comme ça ou les sites intégrés, ils offrent des services importants à la communauté. Puis les deux types d'organismes sont complémentaires. Les CLSC, c'est des services pour garder la population en santé mais aussi on reconnaît de plus en plus qu'un régime équilibré de légumes, tout ça, c'est une des meilleures façons d'assurer une population en santé. Mais souvent, le problème, c'est que les bonnes 685 habitudes alimentaires sont à réapprendre. On ne sait plus trop comment bien manger, comment préparer la bouffe. Ça fait qu'un carrefour alimentaire, c'est ça, c'est un lieu de convergence pour la communauté où l'on peut retrouver des gens qui désirent réapprendre à cultiver, cuisiner et partager la nourriture de manière qui est à la fois familiale et tournée vers l'avenir.

690 Le quatrième, c'est les opportunités. Un des plus gros défis au Santropol Roulant pour nous, c'est d'assouvir la demande croissante pour nos services et nos activités. C'est que de plus en plus, on voit, surtout des jeunes, je dirais, qui veulent s'impliquer dans l'agriculture urbaine, qui sont excités. La tendance en ce moment, je pense, c'est que les enfants de fermiers, d'agriculteurs, ils ne veulent pas faire ça, pas du tout. Puis, les jeunes qui ont grandi en ville, il y a

695 un manque pour ça, ils ont besoin de ça. Ça fait qu'il faut essayer de trouver des jumelages. Mais le gros problème qu'on entend, ayant fait des consultations auprès de nos membres, c'est le manque d'accès aux terrains et aux intrants ainsi qu'un certain manque de savoir-faire. C'est ça qui a été le plus souvent cité par nos membres.

700 Ça fait que nous on propose à la Ville d'investir davantage dans les organismes qui permettraient de multiplier les opportunités d'implication, que ce soit en créant de nouveaux espaces pour le jardinage collectif ou communautaire ou en finançant d'autres organismes qui seraient bien placés pour mener des activités en agriculture urbaine. On peut inclure dans ça l'offre d'écoconseils en jardinage écologique ou en agriculture urbaine. Parce que nous, ça, c'est
705 du travail pour lequel on ne se fait pas payer mais parce qu'on est visible, on reçoit sûrement une douzaine de courriels par jour, des appels des gens qui veulent savoir des choses simples, comme « Combien de plantes que je peux mettre dans un bac? Où est-ce que je peux acheter de la perlite? Où est-ce que je peux acheter du compost? »

710 À un moment donné, c'est peut-être à la Ville aussi de venir appuyer cela. Puis, ce n'est pas sans précédents. Dans d'autres villes, à Paris, par exemple, on a la Maison du jardinage qui est exactement cela, un centre où on peut aller poser des questions pour réussir son jardin.

715 Cinq : c'est les obstacles et la réglementation. On peut dire que les rêves d'aujourd'hui sont souvent les réalités de demain. Ça fait qu'afin de mieux soutenir et mener à bien les projets innovateurs en agriculture urbaine, on pense que la Ville doit minimiser les obstacles freinant leur déploiement. Cela dit, dans certains cas, dans d'autres cas, les activités d'agriculture urbaine se retrouvent dans un vide législatif et bénéficieraient d'un encadrement plus clair. Ça fait qu'on a les deux un peu.

720 L'apiculture urbaine, par exemple, et les jardins à haut rendement, c'est-à-dire comme des fermes urbaines avec une production destinée à la vente sont des exemples de projets où il existe un manque de clarté. Ces activités sont souvent soumises à des lois provinciales qui sont mal adaptées à un contexte urbain. De l'autre côté, le vide législatif, c'est un couteau à deux
725 tranchants. Oui, c'est vrai que les groupes, surtout les petits groupes, ils évitent la paperasse, les

730 coûts, les délais, les autres imprévus reliés à la sur-réglementation mais d'un autre côté, les investissements à long terme sont risqués dans des circonstances semblables. D'ailleurs, c'est le cas pour, par exemple, les jardins en friche urbaine ou pour des projets réalisés dans des espaces zonés parc. Pourquoi on s'investirait dans un jardin sur une terre qui ne nous appartient pas ou qui ne nous est pas promise sur le long terme?

735 Ça fait que quand le cadre règlementaire est trop onéreux, trop long, limitant, coûteux ou compliqué, monsieur Tout-le-monde abandonne ou bien poursuit son activité de façon clandestine. On peut prendre à titre d'exemple le cas de la serre au Santropol. On a constitué une petite serre sur notre toit mais avant d'obtenir la permission, bien sûr, il fallait soumettre le projet à un processus de dérogation, faire examiner le projet par le comité consultatif d'urbanisme, tous ces trucs-là qu'on doit passer pour faire des projets. Et en plus de ça, passer par un ingénieur, suivre le *Code du bâtiment*. C'est tous des coûts additionnels en argent et en temps. Ça fait que, bien sûr, les règlements et les procédures ont leur place mais quand on exige
740 des gens de faire autant de gymnastique, simplement pour mieux jardiner, ça risque de les décourager rapidement.

745 Finalement, sur ce point-là, certains règlements parfois peuvent sembler désuets ou dominateurs. C'est le cas, par exemple, de la poule pondeuse interdite à Montréal depuis l'adoption d'un règlement d'hygiène publique en amont de l'Expo 67. C'est aussi le cas de nombreux règlements limitant la plantation d'arbres fruitiers sur les terrains de la Ville.

750 Le dernier point, c'est par rapport au périurbain. C'est que cet été, le Santropol va chercher à continuer le travail qu'ils ont commencé dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'agriculture urbaine. Et en exploitant une parcelle de terre située à l'ouest de l'Île de Montréal à Senneville, nous allons devenir de véritables fermiers périurbains. Ça fait que la récolte de cette ferme servira à alimenter les divers programmes de Santropol mais le projet comporte aussi un important volet éducatif.

755 Et on voulait noter que notre ferme, elle est adjacente au parc agricole du Bois-de-la-Roche, terre à la Ville, et que nous, on souhaite que notre projet qui s'appelle *Entre grange et*

760 *gratte-ciel* puisse servir de modèle et que la Ville s'intéresse à travailler avec nous afin de produire un projet à plus grande envergure, et cela, sur son propre territoire. Ainsi, nous proposons, pour ce site, une ferme éducative à caractère d'entreprise sociale avec mandat de fournir aux popotes roulantes et aux marchés de quartier sur l'entier du territoire de la Ville de Montréal.

765 Le Bois-de-la-Roche est une occasion en or de faire place à la prochaine génération de fermiers qui ne cherchent que des opportunités pour se lancer dans le métier. C'est aussi la place pour explorer la grande complémentarité entre l'agriculture urbaine et l'agriculture périurbaine.

770 En conclusion, je dirais que l'agriculture urbaine moderne approche une période d'adolescence. C'est une période de découverte, d'exploration et d'essais-erreurs. Son potentiel est grand, mais aussi limité. Celle-ci doit se pratiquer en complémentarité avec l'agriculture écologique pratiquée en région et surtout en zones périurbaines. L'agriculture urbaine doit être reconnue pour sa contribution à la sécurité alimentaire, mais également pour ses nombreux autres attributs et bénéfiques. Grâce à l'accumulation d'initiatives citoyennes, Montréal possède une réputation de leader dans le domaine. En espérant que cette consultation poussera la Ville à reconnaître cette réputation comme étant un atout et à sérieusement inclure l'agriculture urbaine dans son développement urbain futur. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

780 Merci beaucoup, Monsieur.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

785 Vous avez dans votre mémoire abordé l'idée qu'on pourrait avoir un marché pour les producteurs urbains qui pourraient au fond leur surplus de production. Qui englobez-vous dans cette appellation de producteurs urbains?

M. TIM MURPHY :

790 C'était plus l'idée, bien, il va venir des gros producteurs urbains. On en voit comme la
ferme Lufa et d'autres, mais il y a aussi les petits producteurs qui ont... C'est un peu, notre
marché, on appelle ça un minimarché mais en anglais, on s'est inspiré d'ailleurs, ça s'appelait
795 *pocket market*. C'est l'idée que les organismes communautaires peuvent jouer le rôle
d'intermédiaire. Ça fait que soit vendre les surplus de l'école d'une ferme. Les fermes, je pense à
une ferme en région, ça a bien marché, c'est déjà beaucoup, mais parfois, ils pourraient en
vendre plus. Mais c'est juste le temps de venir en ville, d'installer un marché.

La même chose un peu pour les jardiniers en ville qui, parfois, on se retrouve, tous les
zucchinis sont prêts dans les mêmes trois, quatre semaines, puis tu en as assez de faire du
800 pain de zucchini à chaque soir, ça fait que si tu pourrais partager avec les voisins, c'est beau,
mais il y en a qui seraient intéressés quand même à vendre un surplus de récolte. Moi, je vois
ça plus comme un organisme qui prendrait en charge, parce que non plus, je ne sais pas à
quel point les gens seraient intéressés à venir vendre trois zucchini au marché, mais s'il
805 pouvait avoir un organisme ou des organismes qui prendraient charge d'un peu prendre la
récolte de la Ville et la redistribuer. Parce que c'est sûr qu'on veut encourager le jardinage
mais il y aura toujours des gens qui ne s'intéresseront pas au jardinage ou qui n'auront
simplement pas le temps, mais qui veulent quand même acheter, s'intéressent à acheter une
récolte urbaine.

810 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

Donc c'est plus des minimarchés, un peu dans le genre du marché que le Santropol a
lui-même, finalement?

815 **M. TIM MURPHY :**

Oui. Mais je pense qu'on va aussi voir de plus en plus de fermes urbaines comme on
dit dans d'autres villes. On voit souvent le concept de ferme urbaine.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

820

Et il faudrait que la production soit encadrée par un certain nombre de normes, ce serait accessible. Tout à l'heure, vous avez évoqué que peut-être, par exemple, moi, je pourrais amener trois zucchinis mais comment vous pouvez savoir quelle est la qualité, la provenance, etc., toutes les notions de traçabilité?

825

M. TIM MURPHY :

Bien, la vente de légumes est réglementée par le MAPAQ.

830

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

Oui.

M. TIM MURPHY :

835

C'est ça que je disais tantôt, c'est provincial mais ce n'est pas – il y a des trucs là-dedans qui ne sont pas clairs. Est-ce que j'ai le droit, est-ce que je n'ai pas le droit en ville? Est-ce que je suis considéré agriculteur ou est-ce que je suis... Il y a aussi des règlements dans les jardins communautaires. Ça fait que ce n'est pas toujours... Il y a un intérêt pour cela mais il y a beaucoup de confusion face à la réglementation et qu'est-ce qui est permis et qu'est-ce qui n'est pas permis. Parce que souvent, elle n'existe pas au niveau de la Ville, elle existe au niveau de la province mais ce n'est pas adapté à un contexte urbain.

840

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

845

Parfait. Merci.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

850 J'ai bien aimé votre mémoire. Vous évoquez le problème de perception, perception par rapport à l'agriculture urbaine. Et par la suite, vous parlez d'une difficulté peut-être de reconnaître ou une demande de reconnaissance d'agriculture urbaine. Comment ça s'interprète pratiquement cette reconnaissance-là, selon vous, ou pour vous? Ça, c'est ma première question.

855 **M. TIM MURPHY :**

Bien, ça c'est venu, on a fait des consultations avec nos membres et quand on leur a demandé de penser aux prochains problèmes et perspectives d'avenir, les problèmes, ils disaient souvent que ce qui freine un peu l'avancement de l'agriculture urbaine, c'est : « Ah! Ça, c'est des *hippies* qui font ça, des jeunes. » « C'est pas pour moi. » Souvent, les vieux pensent comme ça. Puis, au contraire, les jeunes, il y a d'autres jeunes qui vont dire : « Ah! Ça, c'est ma grand-mère qui jardine. Ce n'est pas pour moi. » Puis, on essaie de vraiment faire comprendre que ça peut être intéressant pour tout le monde de jardiner. Ça fait qu'il y a une question de perception. Ou sinon, une question comme : « Moi, je tue toutes mes plantes. Je ne suis pas capable. Si je me mets à jardiner, je vais tout tuer. » Ça fait que c'est une question, comme les gens disaient, il faut juste avoir plus d'informations pour démystifier un peu le monde des plantes. Parce que c'est ça qu'un de mes anciens collègues disait : « C'est moins avoir le pouce vert mais plus avoir l'œil vert. » Il faut juste découvrir un sens d'observation.

870 Ça fait que je pense que tout simplement en appuyant les initiatives, la Ville peut venir... surtout, comme je disais, par exemple, à Paris, la Maison du jardinage, on a la Maison du cycliste à Montréal, on a d'autres places comme ça où c'est des lieux où les gens peuvent venir découvrir un certain sujet. Ça fait que ça pourrait aider.

875 Mais, aussi, il faut reconnaître ça comme un métier aussi, je pense. Je pense qu'il faut développer des... Oui, il faut voir ça comme un métier parce qu'il y a beaucoup de gens qui voudraient se lancer dans ce métier-là mais ce n'est pas toujours encouragé. Même, on

880 commence au niveau des écoles, c'est rare un enseignant qui va encourager un jeune de se lancer en jardinage ou en agriculture. Ce n'est pas assez respecté comme profession. C'est ce qui me vient à l'idée comme réponse.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

885 À la fin, à la conclusion – et ce n'est pas la première fois que ça revient – vous parlez de la modernité, donc agriculture urbaine moderne. J'ai constaté que d'autres aussi en parlent. Qu'est-ce que vous voulez dire par « moderne »?

M. TIM MURPHY :

890 Bien, d'abord, pour moi, c'est juste l'idée que plus tôt dans le mémoire, j'ai noté que ce n'est pas nouveau, puis ce n'est pas exclusif à l'Amérique du Nord. On a toujours pratiqué l'agriculture urbaine depuis le début des villes et dans d'autres villes, ça fait partie du quotidien et ce n'est pas une tendance, c'est juste une façon de survivre un peu. D'un côté, c'est ça, quand je dis agriculture urbaine moderne, c'est le genre de regain de popularité de jardiner, 895 d'amener les plantes comestibles en ville mais aussi, on parle souvent au Santropol d'avoir une approche familiale mais tournée vers l'avenir. Ça fait que souvent les vieilles méthodes qu'utilisaient nos grands-mères, c'est les meilleures. Mais, aussi, quand on voit des projets plus techniques, c'est aussi les toits verts ou les serres sur les toits, ça prend un mixte des deux, un mélange des deux. Ça fait que pour moi, c'est ça l'agriculture moderne. Il ne faut pas 900 oublier que le jardinage, pour le jardinier, monsieur et madame Tout-le-monde, les techniques de la grand-mère sont suffisantes mais peut-être des projets de plus grande envergure, la technologie va avoir sa place aussi.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

905 Merci.

LE PRÉSIDENT :

910 Sur la réglementation, vous avez abordé le fait que la réglementation peut à la fois un cadre qui permet le développement parce qu'on fixe des règles claires, mais d'autre part, ça peut être aussi un empêchement à la flexibilité et à l'innovation. Est-ce qu'il y a des sujets pour lesquels vous pensez qu'une réglementation est facilitante, on en a besoin d'une? Est-ce qu'il vient à l'esprit des types ou des sujets de règlement qui sont vraiment nécessaires?

915 **M. TIM MURPHY :**

C'est une question ça sur laquelle me suis penché, puis j'hésite presque de me prononcer parce que je ne suis pas certain, ce n'est pas clair dans ma tête. Mais, par exemple, nous, on travaille en apiculture, puis je me demande si ça ne serait pas à l'avantage de tout le monde que ce soit plus clair, comment on pratique l'apiculture en ville. C'est sûr qu'il y en a beaucoup qui ne vont pas vouloir se faire déranger avec ça. C'est comme les poules, c'est interdit, mais on sait tous qu'il y en a plusieurs qui ont des poules dans leur cour. Ces gens-là, ils sont bien contents de le faire puis ils le font sûrement depuis des années. C'est la même affaire pour l'apiculture. Je sais qu'il y en a, mais je pense juste que si ça devient plus populaire, à un moment donné, c'est comme, je ne sais pas, c'est comme à Pâques quand tout le monde commence à acheter des petits lapins pour leurs enfants, puis après, deux semaines plus tard, ils se tannent. Mais c'est un peu la même chose avec les abeilles. Il faut que les gens prennent ça au sérieux, un peu pour le bien des abeilles mais aussi pour le bien de tout le monde.

925 Ça fait que c'est un exemple où je pense que ça serait – si on rentre dans un processus trop onéreux mais qui a, au moins, comme des lignes pour guider un peu les gens, des lignes directrices sur comment on a le droit de pratiquer l'apiculture dans la Ville de Montréal. C'est un exemple, mais il y en a d'autres.

LE PRÉSIDENT :

935

Donc il y a certains sujets pour lesquels une clarification, que ce soit par règlement ou autrement, aiderait le développement de l'activité parce qu'on a des règles un peu plus claires et les gens savent comment procéder et quoi faire.

940

M. TIM MURPHY :

Oui. Ce n'est pas pour les empêcher ou freiner le déploiement de ces projets-là mais plutôt pour que les gens sachent dans quoi ils s'embarquent, puis qu'il n'y ait pas de surprise par après dans d'autres activités dans lesquelles les gens voulaient s'embarquer mais il faudrait juste savoir vers où on s'en va.

945

LE PRÉSIDENT :

J'avais une question difficile quand on a visité le Santropol au niveau de la commission, une question que j'ai posée et pour laquelle je n'ai pas eu de réponse et qui encore me préoccupe. Est-ce que ce modèle que vous avez développé est *répliquable*? Est-ce qu'on pourrait en voir plusieurs Santropol apparaître à Montréal dans une formule multifacettes comme la vôtre? Pas nécessairement du même type, mais est-ce que c'est un type d'organisation qui peut se retrouver à plusieurs exemplaires à Montréal?

950

955

M. TIM MURPHY :

Sans créer une franchise...

960

LE PRÉSIDENT :

Non, non, non.

M. TIM MURPHY :

965 ... parce que chaque carrefour alimentaire a sa propre couleur. Parce que nous, c'est
clair qu'on s'est inspiré d'ailleurs et on a évolué. On a commencé, au début, c'était une popote
roulante, puis au fil des années, on est venu compléter le portrait. Ça fait que je pense que c'est
ça. Puis, déjà, à Montréal, il y en a d'autres. Il y a le Marché Frontenac qui s'enligne vers ça. Il y a
le *NDG Food Depot*. Ça fait que c'est sûr, chaque communauté, les gens vont se prendre en
970 main, vont se prendre en charge et vont développer quelque chose qui représente bien leur
quartier.

LE PRÉSIDENT :

975 Mais c'est la formule du carrefour alimentaire qui revient comme étant le type
d'organisation.

M. TIM MURPHY :

980 Oui. Je ne sais pas si je l'ai mis dans le mémoire finalement mais, pour moi, c'est l'idée
que de plus en plus, les gens parlent de ça et ont intérêt à ça, l'alimentation durable, tous les
systèmes alimentaires durables, puis à Montréal, il y a beaucoup de va-et-vient, souvent des
nouveaux arrivés à Montréal. Ça fait qu'imaginer que tu arrives dans une ville. Tu as un intérêt
pour ça, tu aimerais ça de joindre une cuisine collective ou un jardin collectif. Tu ne sais pas
985 toujours où aller. Pour moi, un carrefour alimentaire, c'est comme : « Ah! Je vais m'en aller à
mon centre communautaire en alimentation, puis je vais trouver ce qu'il me faut. Je vais
rencontrer d'autres gens qui ont des intérêts similaires. »

990 Puis souvent, ce qui arrive, le Santropol, nos bénévoles sont là pour – je ne sais pas c'est
quoi la moyenne – mais il y en a qui restent des années. Il y a des bénévoles qu'on connaît
depuis plus de dix ans. Mais souvent, ils partent six mois, puis là, ils vont commencer à travailler
ou ils ont d'autres préoccupations, mais ils vont souvent utiliser le Santropol comme un tremplin
pour partir leur propre projet. Ça fait qu'on voit souvent des gens qui ont fait du bénévolat chez

995 nous partir d'autres trucs par après. Ça fait que c'est ça l'idée, que ça puisse se reproduire et se répartir un peu partout en ville et même dans d'autres villes. Lorsque les gens ensuite vont déménager – peut-être des étudiants, souvent c'est le cas, ils sont ici pour les études – mais ils retournent chez eux, puis ils vont peut-être commencer un projet similaire.

LE PRÉSIDENT :

1000

Bien. Merci beaucoup, Monsieur Murphy.

M. TIM MURPHY :

1005

Merci.

LE PRÉSIDENT :

1010

J'appellerais maintenant monsieur Jean-Philippe Vermette, s'il vous plaît. Bonsoir !

M. JEAN-PHILIPPE VERMETTE :

1015

Bonsoir ! Je suis honoré de passer après le Santropol Roulant qui est un de nos modèles aussi, puis que j'aimerais les remercier autant pour leur travail que pour la source d'inspiration parce qu'après avoir été faire du bénévolat chez eux, ils viennent travailler chez nous, puis on finit par être une petite famille.

1020

Moi, je viens au nom du Marché solidaire Frontenac et de Rencontres Cuisines, deux groupes dont je suis le directeur général : un qui s'occupe davantage des jardins, des marchés fermiers, des comptoirs de fruits et légumes ambulants, qu'on appelle des Fruixi; et l'autre qui s'occupe plus de cuisine collective et service traiteur, un peu de popote roulante. On est aussi un genre de petit carrefour alimentaire qui est né il y a de cela cinq ans. Et parallèlement à cette offre-là, nos deux organismes, on organise beaucoup d'ateliers d'éducation et des soirées

1025 d'échange et on a des programmes sur la saine alimentation et sur le jardinage dans les écoles primaires, dans les garderies et CPE.

1030 J'aurais aimé ça, en fait, faire un peu une improvisation parce que, dans le fond, le mémoire, vous pouvez le lire. Je ne suis pas venu ici, dans le fond, pour vous lire mon mémoire. Je suis plus ici pour me vider le cœur un petit peu, sans vous sentir attaqués, mais pour discuter aussi et partager un peu mes impressions, émotions et réflexions sur le sujet de l'agriculture urbaine qui me tient à cœur. Je sens que la Commission Pronovost aurait été un bon moment, en fait, de l'histoire du Québec pour jaser de l'agriculture urbaine. On aurait juste pu mettre un « U » de plus dans l'abréviation, puis on en serait venu à toucher tout un pan de l'agriculture urbaine, de l'agriculture en général, en fait. Puis ça, c'est une réflexion qu'on a depuis longtemps.

1035 Quand on appelle l'UPA, nous, en tant qu'agriculteur urbain pour être accrédité, on nous dit : « Tu n'es pas un producteur agricole. » Ça remet la question de qu'est-ce que la production agricole? Est-ce que quelqu'un, Madame, vous produisez trois zucchinis. Êtes-vous une productrice agricole? Le MAPAQ reconnaît une production agricole 5 000 \$ brut de revenus agricoles. Est-ce que ce 5 000 \$ là est un chiffre juste, réfléchi, dans le contexte actuel? On ne le sait pas.

1045 On parle des abeilles. On est plusieurs à avoir des ruches. On a des ruches ici au Marché Frontenac. 5 000 \$ brut en apiculture, ça représente environ de quinze à vingt ruches. Quinze à vingt ruches sur une zone assez limitée, disons qu'on ferait peur à la population environnante si, demain matin, on avait vingt ruches x 400 000 abeilles qui débarquaient dans votre cour arrière, pour devenir un producteur agricole.

1050 Puis, ça remet la question, en fait, du zonage agricole aussi. Les fermes Lufa n'ont pas leur zonage agricole parce qu'ils sont producteurs : ils produisent plus que 5 000 \$. Mais ils ne sont pas sur du zonage agricole. Puis le zonage sur toit, pas qu'il est reflété par la LPTAQ, mais le zonage des terrains peut être de juridiction des arrondissements. C'est-à-dire, on sent vraiment qu'il y a comme quelque chose à fouiller, à occulter autour de ça, qui est très peu... c'est ça, qui est très peu mis de l'avant.

1055 La Ville de Montréal, comme on disait tantôt, s'ignore et à plusieurs reprises, on a tenté
par les organisations que j'ai pu cofonder, que ça soit le CRAPAUD, l'École d'agriculture urbaine,
le Groupe de travail en agriculture urbaine, de faire des pressions que ça soit avec une poule
qu'on avait amenée devant l'hôtel de ville, qui avait attiré la plus grosse masse de journalistes
1060 depuis la grève étudiante, que sur d'autres occasions, qui nous dit qu'on avait été leur porter des
paniers de fruits et légumes biologiques au conseil exécutif, puis on ne nous avait pas retourné
d'appel autre que « merci ».

Il a fallu avoir 29 000 signataires et être le premier organisme à avoir le droit d'initiative,
chose qui est merveilleux, puis je suis content que vous soyez là, pour faire une consultation
1065 publique qui me semble un peu spéciale. Parce que ça, dans mon idée, puis je suis jeune,
inconscient, naïf et autre, une consultation publique doit représenter deux visions, j'imagine : les
promoteurs immobiliers qui veulent garder leur terrain et les agriculteurs urbains. Je ne pense
pas que pendant vos trois journées, vous allez avoir beaucoup de promoteurs immobiliers qui
vont défendre leur droit de se construire des condos sur des terrains encore zonés agricole à
1070 Montréal. Je ne sens pas que c'est de ce type-là de projet qu'on va parler, parce qu'il n'y a pas
de vision à discuter.

Je me rappelle au début, quand on avait contacté l'OCPM pour savoir : « Est-ce qu'on
peut faire la demande d'une consultation publique sans qu'il y ait de projet comme tel sur la
1075 table? » On nous avait dit : « Oui, vous pouvez. » Puis, je sens que les élus, l'administration
publique attend un peu les résultats de votre travail pour enfin se positionner sur peut-être quel
genre de ville on pourrait avoir. Ayant participé de loin aux différentes instances qu'il a pu y avoir,
que ce soit Nourrir Montréal, que j'ai pu suivre où là... la nouvelle conseil des politiques
alimentaires durables et équitables. On sent qu'il n'y a jamais de réelle « pogne » on pourrait
1080 dire, sur le sujet, chose qui est, selon moi, enfin qui me donne espoir, parce que justement
aujourd'hui, on en parle.

Je sais qu'il y a des gens du MAPAQ dans la salle. Sans tirer de couteaux à tirer, la
direction du MAPAQ, pour nous, agriculteurs urbains, c'est Laval, Lanaudière, Montréal. À
1085 Montréal, essaie de déposer un projet agricole sur un jardin. Il n'y en aura pas. Montréal est une

ville qui est considérée comme une ville de transformation, tandis que Laval et Lanaudière sont des villes productives. Pourquoi Montréal ne pourrait pas déposer des demandes de subvention au MAPAQ pour des jardins productifs ou collectifs, un peu répartis sur le territoire? C'est un peu là, la question. Et on sent, je sens aussi, qu'on a décidé de repousser un peu l'agriculture, un peu à notre insu.

1090

Je vous rappellerai, j'imagine tous, la ferme Logan, qui est l'ancien Parc Lafontaine, en fait. La seule chose qu'on a gardée de la ferme Logan, c'était le Jardin des merveilles, qui était une espèce de petit zoo. Moi, je n'étais pas encore là à l'époque mais on me raconte ça parce que je me suis intéressé à l'histoire, parce que quand on regarde l'histoire de l'agriculture urbaine, puis j'en parle un peu, on voit que c'est partie prenante. On parle que Montréal, c'est une ville culturelle, mais c'est une ville aussi agricole. On est capable de voir les penchants. Puis, le Jardin des merveilles a finalement été transféré à la ferme Angrignon. Puis, je me rappelle encore du discours de Helen Fotopulos qui nous avait dit : « Inquiétez-vous pas. On ferme la ferme mais c'est pour la rouvrir. » Quatre ans plus tard, il n'y a rien à cette ferme-là. Les animaux sont disparus. Puis, le locateur des animaux de ferme me dit qu'il n'y a aucun, aucun contact avec l'administration municipale pour peut-être éventuellement même penser à ouvrir une ferme éducative.

1095

1100

Moi, j'ai grandi à Montréal, ma mère vient d'Hochelaga-Maisonneuve, puis mon père vient de Ville Émard, puis notre sortie à la campagne dans le temps, c'était d'aller dans ce genre de petite foire-là, de petite ferme ou quoi que ce soit. Il n'y en a plus. Le contact avec l'animal est absent, sauf pour le chat et le chien. Puis, qu'est-ce qui est triste, c'est que si en 1967, au lieu d'interdire la poule, on avait interdit le chien, aujourd'hui on serait là en consultation publique pour réintroduire le chien en ville. Puis, il y aurait des gens comme moi qui s'opposeraient au retour du chien parce que c'est bruyant, ça pue, ça fait des crottes. Mes parcs, moi, je ne peux pas aller promener mon enfant au parc parce qu'il y a un chien qui lui court après, quand, dans le fond, une poule, il n'y en a pas de problème avec la poule, tu sais.

1105

1110

C'est toutes des questions comme ça qui me viennent en tête, qui me font dire : est-ce qu'il y a une réelle volonté, en fait, derrière l'administration publique pour faire bouger les

1115

choses? Parce que la Ville de Montréal, encore une fois, est une ville plein de potentiel, puis je crois à son développement, en fait, en termes d'agriculture urbaine.

1120 C'est-à-dire, j'ai soumis dix recommandations et juste – fin de mon éditorial – faire une consultation publique en début juin, moi, présentement, les fraises sont trois semaines à l'avance. Il ne me reste même pas une semaine pour vendre des fraises bio; j' en ai par-dessus la tête avec la mise en marché : ça fait douze jours consécutifs que je travaille, que ça soit dans la terre, dans les champs, parce qu'on a des champs en région aussi, puis qu'on fait la mise en
1125 marché. Puis là, on nous demande de produire des rapports. Bien, j'ai bien de la misère à réfléchir quand j'ai les mains dans la terre, puis je sais que ce n'est pas de votre responsabilité, ce n'est pas vous qui avez dit : « Oui, en début juin, c'est le meilleur moment pour faire...». Mais on est tous là pris dans nos jardins. Il fait chaud. Il y a une canicule qui s'en vient dans trois jours. Les seuls moments pour arroser, c'est après 8 h ou avant 7 h, sinon tout qu'est-ce qu'on arrose
1130 s'évapore. Je sens que ce n'était peut-être pas le meilleur moment mais là, après, c'est fait, puis écoute, on ne refait pas le passé. Mais c'est ça.

Dix recommandations, en fait. La première, vous la voyez, c'est la valorisation du patrimoine agricole de Montréal sous forme d'un circuit touristique-historique. On est bien bon à
1135 Montréal, ça, pour faire des circuits touristiques. Il y a l'autre Montréal qui souffre malheureusement des fois de sa gestion financière parce qu'elle n'a pas d'argent, en fait, mais ça serait intéressant d'en faire un circuit. On pense au verger des Hospitalières. Il y a la vente du CHUM qui s'en vient, l'Hôtel-Dieu. Quels beaux terrains pour construire des condos ! Ah, incroyable ! Sur le flanc du mont Royal, de l'esplanade, si j'étais un promoteur immobilier, moi,
1140 j'essaierais de *décatholiciser* ces sœurs-là pour réussir à avoir leur héritage parce que c'est des terrains incroyables.

On a un verger qui date de 150 ans, c'est incroyable la vue qu'il y a là-dessus, puis je sais que l'administration qui est en place sur le Plateau-Mont-Royal essaie d'en faire un terrain
1145 d'hortithérapie. Mais pourquoi pas les encourager, la ville-centre, en fait, à en faire un jardin d'hortithérapie? Puis, c'est ça aussi, le problème à la ville-centre. C'est qu'il n'y a aucune direction qui s'en occupe. Aux loisirs, on nous dit que c'est les grands parcs. Aux grands parcs,

1150 on dit que c'est le développement durable. Au développement durable, on nous dit que c'est peut-être le développement économique même qui pourrait... On finit par faire les douze travaux d'Astérix, en fait, puis comme vous le savez, ce n'est pas tout le temps... Alors, c'est ça, dans le fond.

1155 Je me rappelle, on nous parle de l'exposition agricole, du plus gros tracteur, la plus grosse citrouille, ça se passait sur le Parc Jeanne-Mance, sur le flanc du mont Royal avant le terrain de golf des riches de Westmount. Ça s'appelait le *Fletcher's Field* quelque chose. Il y a un patrimoine agricole à Montréal qu'il faut conserver. Puis, oui, il y a l'ouest de l'île qui est important, puis je sens qu'on doit conserver les huit, neuf fermes qui restent dépendamment de qu'est-ce qu'on considère comme une ferme ou non. Mais à Montréal comme tel aussi, il y a un patrimoine agricole qui doit être conservé. Puis, à cet égard-là, il doit y avoir un registre des
1160 différents jardins, milieux à caractère agricole qu'on veut préserver en tant que tel pour dire : « Non, celle-là, tu ne touches pas à ça. » « Le jardin communautaire dans Ville-Marie, il n'est même pas question que tu l'achètes 1.5 M\$ pour aller payer des taxes municipales. On s'en fout de tes taxes. » Qu'est-ce qu'on veut, c'est garder ce territoire agricole là parce que ça fait 40 ans qu'il y a du monde qui jardine, puis oui, ils sont juste 25 mais c'est 25 personnes qui sont là, puis
1165 que c'est important, puis qu'en tant que Ville, on doit conserver ce genre d'espace-là.

1170 Sinon avoir – ça, on en parlait dans le PMAD – mais un moratoire sur toute nouvelle construction requérant un permis sur le territoire agricole ou abritant un patrimoine agricole faisant partie dudit registre. C'est important qu'on se calme, puis on est bien bon au Québec pour ne pas faire de moratoire, puis avancer la tête baissée, puis on le voit pour les frais de scolarité, pour les gaz de schiste, pour autre chose.

1175 On peut-tu se donner un temps? Comme là, on est en train de faire une consultation publique. On peut-tu arrêter de couper la zone agricole deux secondes, y réfléchir, définir c'est quoi l'agriculture urbaine, c'est quoi l'agriculture périurbaine, qu'est-ce qui rentre dans le Plan vert de la politique agricole, qu'est-ce qui ne rentre pas là-dedans? Est-ce qu'on devrait intégrer votre travail à la Politique agricole? Est-ce que le MAPAQ devrait, genre, comme se positionner deux

secondes sur qu'est-ce qui se passe à Montréal? Je sens qu'avant de commencer à effriter le territoire agricole, il faudrait y penser.

1180

Faire une création d'un cadre permettant la vente de produits maraîchers non transformés sur le domaine public. Nous, Fruixi, on est la seule entreprise à pouvoir vendre sur le domaine public parce qu'on a des dérogations des arrondissements. On voit que justement la Ville a décidé de faire une commission permanente sur la vente ambulante à l'automne. L'administration Applebaum puis Tremblay vient de *scooper* Vision Montréal pour peut-être se faire du capital politique sur les prochaines élections, mais peu importe.

1185

On sent qu'il y a quelque chose ici à régler, à voir. Puis ce n'est pas qu'on veut devenir les seuls et uniques pour des millions d'années vendeurs de fruits et légumes ambulants. Moi, je serais intéressé à avoir une saine compétition sur la vente de produits maraîchers sur le domaine public, puis qu'on arrête de voir les cornets à crème glacée qui se promènent partout de manière illégale, puis qui préfèrent payer leurs amendes qu'arrêter. Pourquoi on ne pourrait pas avoir des incitatifs, en fait, pour permettre cette vente-là. Les ventes de garage sont tolérées à Montréal, puis il y a même un petit règlement, un alinéa, en fait, qui l'encadre. Mais pourquoi on ne pourrait pas avoir plus souvent dans l'année des Polonais ou peu importe, des gens – dans mon quartier, c'est plus des Polonais – mais qui sortent sur leur terrasse et qui vendent leurs trois, quatre tomates à leurs voisins, comme ça se fait, en fait, partout dans le monde?

1190

1195

Puis, c'est sûr qu'un soutien financier – on en parlait tantôt – à ce type d'initiative là permettrait leur démarrage. On parle d'initiative d'économie sociale qui pourrait potentiellement être viable à terme. Pourquoi ne pas permettre le financement de ce type d'initiative là?

1200

L'intégration des plantes maraîchères par la distribution de plantes au printemps. Le maire Tremblay, quand il est arrivé au pouvoir – je l'aime bien, le maire Tremblay, ce n'est pas ça la question – mais il a décidé de vendre les serres du Jardin botanique. C'était lui. C'était le Jardin botanique, c'était la Ville qui produisait les plantes. On avait le plein contrôle sur qu'est-ce qu'on donnait, qu'est-ce qu'on produisait. Il a décidé de vendre ça au privé à cause des lois de contrat. On est *pogné* avec des pétunias, bégonias que tu achètes jusqu'à la fin de nos jours.

1205

1210 J'adore les annuelles, surtout quand elles sont inutiles. Mais je me dis : pourquoi ne pas essayer
de rentrer quelque chose d'autre? Des plants de tomate, on en a tous en surplus. Ça ne coûte
pas plus cher pour un plant de tomate. Dans un plant de courge, il y en a 40, 50 graines; on
pourrait en produire. Puis, les gens aimeraient ça au lieu d'aller justement chez Home Dépôt à
NDG pour s'acheter leurs plants de tomate, ils pourraient potentiellement les recevoir
1215 gratuitement au lieu d'avoir des belles, même si c'est *cute*, là, mais je sens qu'il y aurait d'autre
chose qui serait possible.

La création d'un poulailler communautaire. Quand on avait sorti la poule à Montréal, on
nous avait accusé par tous les moyens d'être des cruautés animaux, machins, puis c'est correct
mais je me dis, pourquoi pas créer justement un premier poulailler communautaire à Montréal
1220 qui serait géré par un animateur? T'sais, ça pourrait remplacer justement la ferme Angrignon. Tu
mets une chèvre, puis une couple de poules quelque part dans la ville, puis les gens s'en vont se
cueillir leurs œufs le matin, ils en prennent soin, ils flattent deux, trois minutes la poule, puis ils
reviennent chez eux, puis *that's it*. Ça ne coûte rien faire ça. Tu prends n'importe quel terrain
vacant, les friches industrielles, il y en a en masse, t'sais. Je me dis, ça ne coûterait rien à la Ville
1225 puis ça mettrait du capital politique. Le maire Croteau a décidé de mettre trois poules dans la
maison des parents. Il a fait le tour des journaux, puis il n'y en a pas de problème. Je sens que
c'est des trucs qui sont faciles à régler. Puis, l'Agence d'inspection des aliments après ça, il n'y
en a pas de problème. C'est géré par une personne. Elles sont toutes au même endroit. Il n'y a
personne qui les abandonne dans la rue comme les lapins à Pâques. Il n'y a pas de problème.
1230 Puis c'est ça, dans le fond.

Après ça, en bloc, j'ai fait des propositions que je n'ai pas eu le temps d'étayer mais la
création d'une zone agricole en hauteur sur les toits; la création d'une direction régionale du
MAPAQ à Montréal. Juste MAPAQ à Montréal. Le fameux Conseil des politiques alimentaires à
1235 Montréal qui est en train d'avoir quelque chose à la CRÉ qui est en train de se former. Mais va-t-il
avoir le poids nécessaire pour agir et influencer sur l'administration publique comme ça se fait au
Food Policy Council de Toronto? Peut-être. J'aimerais juste voir, en fait, les répercussions peut-
être rapidement parce que Nourrir Montréal, ça fait longtemps qu'on en parle, puis

1240 malheureusement, des fois, avec tout le respect que j'ai, des fois, ça prend du temps avant d'accoucher, on pourrait dire.

1245 Puis, finalement, c'est une question de financement encore une fois et la grande préoccupation des agriculteurs urbains, c'est qu'on n'est pas financé pour le faire. Moi, il a fallu que je passe à la télévision au Fermier urbain pour faire un jardin, puis c'est bien l'fun. Ricardo, il est bien sympathique, ce n'est pas ça la question. C'est que je me dis, est-ce qu'il faudra tout le temps que je passe dans des émissions de télé pour faire des jardins dans mon quartier? J'espère que non, parce que les tournages télévisuels, pour un bout de cinq minutes, ça prend trois heures en arrière, puis c'est essoufflant.

1250 Puis je me dis qu'on devrait avoir un fonds dédié à la Ville de Montréal pour des projets d'agriculture urbaine qui sont structurants, qui sont soutenant, puis il y en a de l'argent dans les loisirs, sports, puis pour les infrastructures sportives, il y en a. Au Parc Médéric-Martin, juste à côté de chez nous, ils viennent de mettre un terrain de pétanque, je pense 40 000 \$ le terrain de pétanque aménagé. Il n'y en a pas de problème. Puis, c'est vraiment une question de volonté, des fois, politique on dirait qui est plus ou moins là, en fait.

1260 Mais je tiens quand même, après tout ce débauchage d'idées et autres, à vous remercier de prendre le temps de nous écouter, puis de remercier la Ville de Montréal aussi d'avoir respecté ses engagements. Ils auraient pu en fait nous dire : « Bien, oui, c'était beau, le droit d'initiative mais finalement, ce n'était pas ça les règles du jeu, puis vous n'en aurez pas de consultation publique. » Puis, je vous remercie d'avoir accepté la chose.

LE PRÉSIDENT :

1265 Merci beaucoup. Je pense que ça valait la peine de sortir du document écrit. Et pour vous, et pour nous. Bon, sur la première question, je pense qu'en ce qui concerne ce mandat très particulier de l'Office, c'est pour ça qu'il n'y a pas un promoteur et la Ville et les citoyens comme on le voit généralement dans une consultation publique de l'Office. C'est une première pour l'Office aussi que d'agir dans le cadre de ce droit qui est exercé pour la première fois.

1270 Donc en ce qui nous concerne, le mandat nous vient du conseil exécutif de faire un
portrait de l'agriculture urbaine. Et tout ce qu'on entend, tout ce qu'on peut trouver à la fois dans
les sessions qu'on a faites dans les arrondissements, dans les mémoires et tous les autres
modes d'information qu'on a pu consulter devrait nous permettre de dresser un portrait mais pas
un portrait uniquement des activités, un portrait des besoins, un portrait des attentes, et de faire
1275 des recommandations qui s'adressent prioritairement à la Ville de Montréal, puisque c'est elle qui
a lancé l'initiative, mais pas seulement la Ville de Montréal. On entend souvent que les
recommandations s'adressent presque exclusivement à la Ville mais on comprend que comme
le mandat émane du conseil, c'était le cas précédemment, mais on comprend aussi que la Ville
n'a pas à tout faire toute seule non plus.

1280 Donc tout ce que vous avez pu nous transmettre comme information est précieux pour
nous, peu importe la forme ou le modèle sur lequel vous vous exprimez. Pour nous, ce qui est
important, c'est de comprendre la réalité de l'agriculture urbaine et d'être capable de mettre dans
notre rapport un contenu suffisamment pertinent face à la réalité, mais suffisamment pertinent
1285 aussi pour que ce rapport-là ne reste pas sur une tablette et qu'il aboutisse en quelque part,
selon les souhaits que vous mettez dans vos recommandations. Donc notre rôle est aussi de
refléter aussi fidèlement que possible les attentes et les souhaits que vous émettez.

1290 Donc ne vous gênez pas pour sortir de vos documents, comme vous venez de le faire,
Monsieur Vermette. Pour nous, c'est tout aussi précieux qu'un document écrit qu'on pourra
consulter. On aura les transcriptions de toute façon, si on a oublié ce que vous nous avez dit.
Merci beaucoup encore de votre présentation.

Allez-y, Madame. Il nous reste...

1295 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

1300 Il nous reste quelques minutes. Merci beaucoup de votre présentation, c'était fort édifiant.
Spontané et fort édifiant. Moi, je voudrais un peu vous interroger sur l'aspect financier que vous
évoquez à peine. Vous avez parlé plusieurs fois de possibilité de soutien financier et même à un

moment donné, vous parlez dans votre mémoire de fonds dédié aux initiatives en agriculture urbaine. Est-ce qu'il y a une réflexion dans le milieu sur le type de programme que vous attendriez d'un soutien financier, des sources, de qui ça pourrait venir, de l'ampleur du programme que vous recherchez?

1305

M. JEAN-PHILIPPE VERMETTE :

Bien, c'est ça. Présentement, on n'a pas d'interlocuteur à la Ville, en fait. On nous avait nommé une élue en Jocelyn Ann Campbell pour discuter, mais elle n'était pas là pour discuter. En fait, elle était là pour être là. Puis, après ça, on a essayé de nous donner quelqu'un, un fonctionnaire mais ils ne savent pas trop quel fonctionnaire. C'est-à-dire dépendamment de la direction qui va nous donner le financement potentiel, bien on pourra discuter des termes. C'est que présentement, il n'y a aucune direction qui se prononce. Si c'est la Direction sports et loisirs, bien, on va parler plus d'éducation, de santé. Si c'est la Direction davantage grands parcs, on va parler biodiversité, environnement. C'est-à-dire, est-ce qu'on pourrait voir la création d'une Direction alimentation à la Ville? Je ne pense pas. On est dans l'inspection des aliments, à la Ville de Montréal, puis on est dans les restaurants chinois de la rue Saint-Laurent, chose qui est intéressante, mais on n'a pas encore cette perspective-là politique de l'alimentation. On ne sort pas des règles d'hygiène et salubrité. Puis, tant qu'on ne sortira pas de ça, bien, il n'y aura pas de programme de financement qui va sortir.

1310

1315

1320

Présentement, on doit – pardonnez-moi l'expression – prostituer nos projets pour se les faire financer. Pour moi, pour faire un projet d'agriculture urbaine, il faut que je fasse un financement par projet d'autre chose, puis il y a une partie du montage financier qui est dédié à. Puis, c'est tout le temps du grattage, puis on gratte tous aux mêmes places, en fait, puis on s'aime bien mais t'sais, on gratte tous aux mêmes places. Puis, il y a eu l'INSPQ, l'Institut national qui a sorti une grosse enveloppe qui était dédiée pas juste aux projets d'agriculture urbaine mais qui en a favorisé plusieurs. Est-ce qu'on va avoir une nouvelle annonce, un jour? Je ne le sais pas. Puis, je me dis juste, dépendamment de notre interlocuteur, bien, le financement va être différent.

1325

1330

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

1335 D'accord. Mais votre souhait, ce serait quoi? Disons, si on oublie le cadre à l'heure actuelle, est-ce qu'il y a un souhait qui est exprimé par le milieu?

M. JEAN-PHILIPPE VERMETTE :

1340 Bien, moi, je ne peux pas parler au nom du milieu mais le souhait, en fait, ça serait de financer des ressources humaines pour pouvoir les gérer, puis certains promoteurs de projets qui sortent des sentiers battus, peut-être. La Ville de Montréal soutient avec ses animateurs horticoles les jardins communautaires, chose qui est bien, mais est-ce qu'on pourrait voir l'émergence de nouveaux projets? Parce que là, depuis les années 2000, les jardins collectifs sont en pleine effervescence mais souvent, c'est par – c'est ça – de la triangulation qu'on
1345 réussit à avoir du financement. Puis, s'il y avait un fonds dédié uniquement aux projets d'agriculture urbaine, puis que le programme de financement aurait le mot « agriculture urbaine » à l'intérieur, bien, disons que ça nous aiderait. Parce que là, l'INSPQ, c'était sur la lutte aux îlots de chaleur. Vous comprendrez que quand on montait les demandes de subvention, on parlait plus ou moins de sécurité alimentaire. C'est tout le temps ça qu'il faut...
1350 Puis, malheureusement, on peut des fois ne pas faire abstraction du cadre parce que le cadre est qu'est-ce qui nous permet de jouer.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

1355 Tout à fait. Vous me dites ça mais en même temps, quand on parle d'agriculture urbaine, on parle aussi de toutes ces choses dont vous me parlez, de verdissement, d'éducation, de lutte aux îlots de chaleur et, ainsi de suite.

M. JEAN-PHILIPPE VERMETTE :

1360 Exact. C'est-à-dire, si on avait un programme de subvention transversale, t'sais, une espèce de direction multipartite qui pourrait se regrouper, un conseil de politique alimentaire

1365 ou t'sais, à la CRÉ justement, si Nourrir Montréal avait les moyens, les capacités financières de soutenir des projets, chose qui n'arrivera probablement pas, bien ça serait de ce type de financement-là qu'on parlerait, dédié à des projets d'agriculture urbaine concrets. Pas nécessairement pour des programmes de financement pour des fermes Lufa à 1.5 M\$. On ne parle pas des... Ça, c'est plus en développement économique, innovation, autres. On parle des projets à échelle plus humaine.

1370 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

Parfait. Je vous remercie.

1375 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur Vermette. Alors, on va prendre une petite pause.

PAUSE... REPRISE

1380 **LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît, si vous voulez reprendre vos places, nous allons continuer avec la liste des mémoires. Madame Sophie Julien et madame Maude Ladouceur. C'est bien ça? Bonsoir, Mesdames, on vous écoute.

1385

Mme MAUDE LADOUCEUR :

1390 Bonsoir ! On est ici au nom de l'Association du design urbain du Québec, donc l'ADUQ. Brièvement, qui sommes-nous? En fait, on est une OSBL – organisme sans but lucratif – qui se consacre à promouvoir le design urbain au Québec. Donc tout récemment, ça a été formé en fait au début 2012 de l'initiative de jeunes professionnels qui œuvrent dans le domaine. Nos objectifs principaux reliés à notre intervention ici aujourd'hui sont de contribuer à la diffusion de compétences spécifiques pour une intervention urbaine responsable et de s'impliquer sur la

1395 scène locale et dans le débat public. Donc à ce jour, nous avons déposé un mémoire sur l'avenir de Griffintown au nom du Regroupement des étudiants finissants à la maîtrise en design urbain de l'Université de Montréal – parce qu'on était en processus de formation – et un deuxième sur la revitalisation des anciens garages du MTQ.

1400 Donc pourquoi on voulait s'exprimer sur le sujet? En fait, c'est parce qu'on considère que l'agriculture urbaine est une opportunité que Montréal doit être en mesure de saisir, puis qu'on s'interrogeait sur comment faire de cette tendance un réel mode de vie ancré dans les pratiques d'aménagement de notre contexte urbain. Comment faire naître un modèle urbain plus responsable qui contribue à la recherche sur la ville durable du XXI^e siècle.

1405 Pour nous, les bénéfices évidents qui découlent de l'agriculture urbaine sont entre autres le potentiel à alimenter la Ville et à réduire la distance entre nos aliments et notre assiette, bien sûr, la capacité à sensibiliser les consommateurs à des pratiques alimentaires plus saines; et surtout contribuer à l'esprit de communauté et au verdissement de nos quartiers. En fait, on s'interroge aussi sur comment la Ville pourrait mettre en place un canevas de base et des outils
1410 nécessaires pour encourager l'agriculture urbaine.

On a ciblé principalement trois échelles d'intervention dans le cadre de ce mémoire. Donc d'abord, l'échelle humaine pour encourager les initiatives citoyennes; l'échelle du projet urbain pour intégrer l'agriculture urbaine à la planification; puis l'échelle de la Ville qui mise sur
1415 l'aspect identitaire de l'agriculture urbaine pour Montréal.

Alors, d'abord au niveau de l'échelle humaine et des initiatives citoyennes. On considère vraiment que l'agriculture urbaine est un projet de ville qui fait appel à l'implication des citoyens. Donc après l'idéal de la pelouse verte américaine, pourquoi on n'aurait pas l'idéal du jardin productif et écologique? Donc comment passer d'un jardin d'apparat à un jardin potager en
1420 s'appropriant les espaces qui sont mis à notre dispositif en tant que citoyens : balcons, terrasse, cour arrière, etc.

1425 Il y a également un caractère participatif très important au niveau de l'échelle humaine. Donc l'agriculture urbaine permet notamment de façonner le paysage urbain en posant des gestes positifs pour l'environnement. Et l'implication sur une base régulière des citoyens permet également un attachement accru envers le milieu de vie. En plus de ça, ça encourage l'animation urbaine et l'esprit communautaire et ça permet une prise de conscience individuelle envers la qualité de notre environnement urbain.

1430 On croit toutefois que cet empowerment écologique et environnemental doit être appuyé par des ressources d'aide locale. Par exemple, au niveau des écoquartiers, des organismes communautaires, etc. Un exemple qui nous vient en tête, c'est le Urban Orchard au centre culturel de Perth en Australie. Eux, ils ont installé carrément un jardin sur le toit de leur centre
1435 culturel où ils font des *planting day* quatre fois par année, ils invitent la communauté à venir travailler avec eux pour façonner le jardin communautaire et donner des conseils et autres et c'est une activité familiale, en fait, qui fonctionne très, très bien et puis à laquelle les gens sont très enthousiastes à participer.

1440 Donc on croit qu'il devrait y avoir la mise en place d'un programme de soutien pour la construction d'un savoir spécifique à la situation montréalaise, pour pas que les gens aient à aller sur Wikipedia pour savoir comment faire de l'agriculture urbaine à Montréal. Donc que ce soit sous la forme de dépliants promotionnels, rencontres d'information, de formation de conseillers
1445 spéciaux, de formation thématique, plateforme d'échanges, forum de discussion, subvention, marché de quartier, nommez-les, il y a plein de moyens de mettre en place ce programme de soutien. Ici, on peut voir notamment quelques images encore une fois du jardin à Perth sur le toit du centre communautaire. Donc on voit qu'il y a une forte participation.

1450 On croit également à l'importance de mettre en place un réseau d'agriculture urbaine au niveau des arrondissements et/ou des organismes communautaires. Donc comme le mentionnait Ismaël Hauteœur lors du colloque, il faut former des jardiniers. Alors, il faudrait également encourager ces initiatives, non seulement au niveau des citoyens mais au niveau des commerces, des restaurants principalement. Donc on le voit déjà à Montréal avec le Fairmont Reine Élisabeth, le Joe Beef, le Santropol Roulant, Hôtel du Vieux-Québec, etc. Il y a plusieurs

1455 initiatives déjà en place au niveau commercial mais il faudrait voir comment la Ville peut vraiment encourager ces initiatives au niveau des restaurants également.

Mme SOPHIE JULIEN :

1460 On va passer à la portion du projet urbain et davantage la planification. Donc force est de constater que l'agriculture urbaine est de plus en plus populaire au sein des populations et nous, on s'est posé la question, dans le fond : qu'advient-il de la planification de la pratique par les professionnels de l'aménagement? Donc nous croyons qu'ils ont fortement le potentiel de repenser les villes comme des paysages productifs mais que surtout, à la base, ils ont le devoir
1465 d'actualiser les politiques et les orientations d'aménagement de la Ville pour s'adapter à la nouvelle réalité.

Selon le Plan métropolitain d'aménagement et de développement, il y a plusieurs objectifs d'aménagement qui sont spécifiés dont certains par rapport à l'agriculture. Si je cite le
1470 PMAD :

« La Communauté a établi un objectif d'une croissance de 6 % de la superficie globale des terres en culture d'ici 2031 à l'échelle métropolitaine. Cette croissance des terres en culture pourrait notamment être atteinte par une remise en culture des terres en friche. »

1475 Toujours selon le PMAD, 92 % de la zone agricole du grand Montréal est situé dans les couronnes nord et sud. Donc je pense qu'encore ici, on se restreint finalement à la portion agricole comme on entend qui est la zone agricole permanente, qui est régie par la CPTAQ finalement et la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

1480 Donc le PMAD prévoit une remise en culture des terres en friche comme critère lié à ces objectifs-là mais ils ne font pas allusion finalement à la possibilité de promouvoir l'agriculture urbaine au sein de l'agglomération de Montréal.

1485 Ici, au niveau du Plan d'urbanisme, on évoque aussi les terres agricoles et on évoque
entre autres justement la zone verte de Montréal qui représente 4 % du territoire. Et on voit sur la
carte finalement que ça se concentre davantage dans l'ouest de l'île. Voilà. Il y a 2 000 hectares
de territoire qui sont situés à l'intérieur de la zone agricole permanente mais c'est seulement 4 %
de l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal. C'est toujours au niveau du Plan d'urbanisme.

1490 Donc le contexte de l'agriculture en milieu urbain a bien évolué depuis les dernières
années et les moyens mis en œuvre n'ont pas suivi et ne sont pas tout à fait représentatifs de
l'évolution de ça. Donc je cite aussi le Plan d'urbanisme :

1495 « Les activités liées à l'agriculture demeurent toutefois marginalisées en raison du
manque de dynamisme du milieu agricole : terres en location, absence de relève agricole,
manque d'investissements, etc. La Ville prévoit donc créer un cadre propice au développement
des activités et des exploitations agricoles, favoriser une agriculture biologique et contrôler les
usages non agricoles en conformité avec les orientations du gouvernement québécois en matière
1500 de protection du territoire. »

Encore là, on parle justement de la zone verte proprement dite, puis on oublie finalement
le volet agriculture urbaine qui, je crois, doit être dissocié finalement de ça, la zone verte, la zone
blanche. Ce n'est pas la même chose. Puis, je ne crois pas qu'il faut retourner cette zone
1505 blanche là en zone verte. Je crois plutôt qu'il faut adapter les orientations des documents et que
les outils de planification soient actualisés à ces nouveaux moyens de faire.

Au niveau des arrondissements, maintenant. Il y a treize arrondissements qui ont adopté
un Plan local de développement durable mais seulement sept d'entre eux abordent la question
1510 de l'agriculture urbaine. Aussi, le cadre réglementaire qui n'aborde pas spécifiquement
l'agriculture urbaine, je trouve que c'est un moyen qui... c'est difficile finalement d'encadrer la
pratique parce que quand on parle au niveau réglementaire, ce qui n'est pas spécifiquement
autorisé est interdit finalement. Donc on pourrait se poser des questions présentement si
l'agriculture n'est pas spécifiquement autorisée, donc elle serait un peu interdite. Donc encore là,
1515 je pense qu'il y a lieu d'avoir une amélioration, puis d'avoir une évolution à ce niveau-là.

1520 Donc le premier pas à accomplir, je pense, ça serait de donner l'autorisation de faire de l'agriculture urbaine au niveau du cadre règlementaire à Montréal et finalement, que chaque arrondissement adopte un plan local de développement durable pour intégrer des orientations d'aménagement en rapport avec l'agriculture urbaine qui pourrait développer justement les parcelles de terre de différentes façons à travers tous les quartiers et les arrondissements de Montréal.

1525 Par exemple, ici à Brooklyn, on utilise l'agriculture urbaine comme un outil de premier plan pour la revitalisation des zones industrielles. Donc la première photo ici, on voit la *Eagle Street Rooftop Farm* qui est une superficie de toiture cultivée de plus de 6 000 pi² c'est une toiture d'industrie. Donc il y a une double utilisation. Puis, aussi, la deuxième photo en bas, c'est la *Pizzeria Roberta's* qui a aménagé des serres sur le toit du restaurant. Donc ils ont un approvisionnement qui est directement sur place, donc pas de transport et ils peuvent servir des produits frais finalement à leurs clients.

1530 Planification à l'échelle de l'urbanisme mais aussi de l'architecture. Donc c'est ça intégrer finalement l'agriculture urbaine au concept des bâtiments en avant-projet, puis ça va permettre une meilleure viabilité à ces projets-là qui peuvent même parfois être rentables. À Montréal, pourquoi on n'a pas finalement obligé certains bâtiments de grande surface à intégrer l'agriculture urbaine au lieu de laisser des surfaces grises de très grande superficie finalement sans double utilisation?

1540 Et finalement, comme à New York, *Active Design Guidelines*, ça serait de fournir aux architectes et designers urbains des stratégies, puis des lignes directrices pour la création des bâtiments, des rues et des espaces publics, pour que ça soit plus simple en se basant finalement sur des dernières recherches académiques et des meilleures pratiques dans le domaine. Puis serait-ce possible de développer pour Montréal finalement un guide des bonnes pratiques en design urbain.

Mme MAUDE LADOUCEUR :

1545

Maintenant, au niveau de l'aspect identitaire, plutôt que de chercher à bâtir des icônes architecturaux ou à attirer les *starchitects*, pourquoi ne pas miser sur l'agriculture urbaine afin de faire valoir le titre Ville UNESCO de design de Montréal? Et je cite ici François Cardinal dans un article du 25 mai :

1550

« Le Montréal d'aujourd'hui est design dans les petites choses. Les commerces, les restos, l'urbanisme, les espaces publics mais elle n'a pas de grande tour vitrée qui attire les regards, de musée hors de proportion, d'œuvres majestueuses qui en feraient le Bilbao de l'Amérique du Nord. En fait, on croit que c'est un peu mieux ainsi, justement. Nous avons eu droit dans les années 60 au Montréal voit grand avec des infrastructures routières, le stade olympique, le Casino et Habitat 67. Peut-être est-il venu le temps de Montréal voit petit, une ville où le cadre de vie prime avant tout. »

1555

Je cite encore une fois François Cardinal :

1560

« Dans le fond, le design de Montréal est à l'image de Montréal, une ville à l'échelle humaine, une ville où la création est à la fois omniprésente et diffuse, une ville festive mais certainement pas une ville ostentatoire, une ville musée ou même une belle ville selon les canons en vigueur. »

1565

Pour continuer dans le même sens, une entrevue avec Francesco Bandarin – pardon l'accent italien – ce directeur général de l'UNESCO pour la culture. Alors, il disait :

1570

« Plus ça va, plus les sociétés comprennent que l'architecture se vit au quotidien, s'amarre au développement urbain, prend sa place sans s'imposer, cherche à faire évoluer les styles de vie sans donner le coup de massue sur la silhouette d'une ville. Or, continue-t-il, veut-on réellement laisser les paysages urbains être définis par des intérêts privés? Moi, je crois que le paysage appartient à la collectivité. »

1575 Pour nous, en gros, l'agriculture urbaine est un projet de collectivité qui pourrait être une priorité dans le cadre du chantier *Montréal Ville UNESCO de design* et on croit même que ce serait une bonne idée de l'intégrer aux différents concours qui sont lancés par Design Montréal.

1580 Maintenant, je vous parlerais de l'acupuncture urbaine. En fait, une approche urbanistique imaginée par Jaime Lerner, l'ex-maire de Curitiba au Brésil. Lui préconisait des interventions pointues, ciblées, qui stimulent des points névralgiques. Je cite Marie-Claude Lortie, cette fois-ci, de *La Presse* :

1585 « *Montréal s'est dotée de plan et politique ambitieux. Malheureusement, trop peu des actions proposées se réalisent. Sans attendre le provincial ou le fédéral, Montréal pourrait réaliser certaines actions ciblées, souvent de petite envergure mais qui offrent un potentiel structurant. Bixi est un bon exemple avec des impacts sur la qualité de l'air, la santé, l'âme de la Ville et son rayonnement international.* »

1590 Pour nous, l'agriculture urbaine, c'est justement un projet de ville qui permettrait d'agir ponctuellement et efficacement. Montréal a également un potentiel incroyable en matière d'agriculture urbaine. On a juste à penser aux innombrables lots vacants, immeubles abandonnés, stationnements ouverts asphaltés qui ponctuent la ville et qui nuisent à l'image de la métropole. Ceux-ci pourraient tous être utilisés à des fins d'agriculture urbaine. Au même titre
1595 que les terrains incendiés du Centre-Sud qui, à une époque, ont été convertis en *pocket park*, les terrains vacants actuels pourraient être dédiés à l'agriculture urbaine, que ce soit de manière transitoire ou permanente.

1600 Nous pensons notamment à l'îlot Saint-Laurent qui a suscité de grands débats quant à sa préservation au sein du Quartier des spectacles et qui malheureusement ne sera pas préservé, mis à part ses façades. Donc c'est un site qui offre un emplacement unique à Montréal puis qui aurait un grand potentiel en lien avec l'agriculture urbaine, du moins en attendant qu'il soit développé parce qu'il a été démoli, sans même savoir ce qu'on en ferait.

1605 À Philadelphie, maintenant, un exercice de repérage a permis de dévoiler plus de 10 000 lots vacants appartenant à la Ville et plus de 30 000 appartenant à des instances privées. On pense donc que Montréal pourrait créer une bande de terrains vacants qui serait mise à la disposition des citoyens à des fins d'agriculture urbaine.

1610 Maintenant, pour prendre exemple sur Cuba, la ville a dû trouver des solutions pour s'autosuffire, suite à la chute de l'URSS dans les années 90, car plus de 50 % de leurs aliments provenaient de l'Union Soviétique. Alors, l'agriculture urbaine a envahi La Havane et les citoyens engagés ont posé des actions concrètes en réponse à une situation de crise. C'est sûr que ce n'est pas la même situation à Montréal mais ce qu'on note ici, c'est la réaction du gouvernement
1615 qui, en fait, a voulu faciliter ces initiatives plutôt que de s'y opposer. Donc d'abord en proposant un plan d'action pour que l'appropriation des sites vacants à des fins d'agriculture urbaine soient non seulement légale mais aussi gratuite; formation d'intervenants dans un deuxième temps pour encadrer de telles pratiques; et mise en place d'un réseau de kiosques qu'ils appellent les *seed houses* pour faire échange, formation ou autres. Donc comme on le suggérait plus tôt au
1620 niveau des initiatives citoyennes.

Maintenant, on voulait s'attarder au potentiel des miniparcs, particulièrement dans le Centre-Sud, qui sont très nombreux. En encourageant l'agriculture urbaine sur ces sites, il en découlerait une appropriation accrue par les résidents voisins, car on ne se le cache pas, il y a
1625 beaucoup de ces petits parcs-là qui sont victimes de vandalisme ou d'appropriation plutôt par des itinérants ou autres. Donc on croit que justement, l'agriculture urbaine pourrait être un usage qui inciterait les gens à se les approprier un peu plus et qui pourrait enrayer ce type de problème.

On propose aussi l'utilisation d'un réseau déjà en place. Donc on soulève la possibilité
1630 de travailler en collaboration, par exemple, avec la STM pour implanter des projets d'agriculture urbaine à proximité des stations de métro. On sait qu'à un certain moment, quand les stations de métro ont été conçues, en fait, à l'origine, elles devaient intégrer une installation artistique mais pourquoi ne pas faire en sorte maintenant qu'elles aient à intégrer également une parcelle d'agriculture urbaine ou un kiosque de marché, un peu comme ce qu'on voit au marché au métro
1635 Mont-Royal. En fait, ce sont des sites très fréquentés, qui desservent déjà beaucoup plusieurs

secteurs de Montréal, puis ça pourrait contribuer beaucoup à la sensibilisation à l'agriculture urbaine.

1640 On propose de cibler également des zones qui pourraient profiter de l'agriculture urbaine via un exercice de *mapping* à l'échelle de Montréal. Les secteurs ciblés pourraient être regroupés en trois catégories : d'abord les quartiers défavorisés, qui présentent un indice d'insécurité alimentaire élevé ou dont la desserte en surface de vente de fruits et légumes frais est faible. Par exemple, les données qui ont été présentées par la Direction de la santé publique lors du colloque.

1645 Dans un deuxième temps, il y aurait les sites qui ont besoin d'être revitalisés ou qui offrent actuellement une image un peu négative à Montréal : les lots vacants, les bâtiments abandonnés; stationnements; toits plats, qui pourraient être revitalisés de façon transitoire ou permanente par l'agriculture urbaine.

1650 Dans un troisième temps, on propose de cibler les espaces publics, institutions civiques ou organismes communautaires qui démontrent un potentiel pour la production et l'éducation alimentaires. Donc on pense ici aux parcs comme avec les miniparcs présentés précédemment, les écoles, les hôpitaux, les CHSLD, résidences pour personnes âgées, stations de métro, écoquartiers, toutes sortes d'endroits qui pourraient être propices à une formation en agriculture urbaine.

1655 Donc en se basant sur cette information, on croit qu'un plan d'agriculture urbaine pourrait être produit à l'échelle des arrondissements de Montréal, priorisant des gestes ponctuels à l'instar de l'acupuncture urbaine qui adresse les besoins des communautés.

1660

LE PRÉSIDENT :

Il vous reste à peu près une minute.

1665 **Mme SOPHIE JULIEN :**

Conclusion. Donc pour la conclusion, l'ADUQ a présenté une multitude de recommandations ou du moins des points qu'on voulait apporter. Donc rapidement, se doter d'un programme de soutien en agriculture urbaine; ensuite, mettre à jour les orientations d'aménagement du Plan d'urbanisme en y intégrant des mesures relatives à l'agriculture urbaine; proposer des normes pour autoriser au niveau des règlements d'urbanisme l'agriculture urbaine à Montréal; faire la mise en place d'un guide des bonnes pratiques en design urbain; adopter un plan local de développement durable par chaque arrondissement de la Ville; créer un registre des terrains vacants et permettre l'utilisation de ces espaces pour l'aménagement de potager; réaliser un travail de *mapping* finalement pour cibler les quartiers victimes de problèmes de pauvreté ou d'insécurité alimentaire, les lots vacants, abandonnés, défraîchis, des espaces à caractère public ou civique qui démontrent un potentiel pour la production et l'éducation alimentaires; et finalement, adapter des principes d'acupuncture urbaine à Montréal pour intégrer l'agriculture urbaine à la planification de la Ville avec le développement des outils stratégiques et adéquats. Merci.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. On n'a pas le temps pour des questions, malheureusement. Je dois vous dire que votre mémoire a permis de combler un de nos besoins. On essayait de voir dans quelle mesure l'appellation « Montréal Ville de design de l'UNESCO » pouvait se traduire en agriculture urbaine. Donc vous nous avez fourni quelques idées. Merci beaucoup. Monsieur Thibaud Liné, Les fruits défendus, s'il vous plaît. C'est à vous. Bonsoir !

1690 **M. THIBAUD LINÉ :**

Bonsoir ! J'ai une petite présentation, ça fait que je vais brancher tout ça. Je m'appelle Thibaud, je vais vous parler d'un projet qui s'appelle Les fruits défendus. Ce que c'est, ce qu'on fait et comment on fonctionne et puis comment est-ce que la Ville pourrait nous aider ou faire des choses qui permettraient de développer ce genre de projet.

Alors, qu'est-ce que c'est Les fruits défendus? Les fruits défendus, c'est un projet communautaire, un projet de bénévoles du Santropol Roulant qui s'est rendu compte qu'il y a une ville qui s'appelle Montréal où il y a beaucoup d'arbres fruitiers, puis beaucoup de bonne volonté, puis qu'on pouvait faire quelque chose avec ça. Donc c'est ça.

1700

C'est basé sur une observation que la situation actuelle, bien voilà, il y a des arbres fruitiers à Montréal, puis que ces arbres, bien, le fruit tombe, ils pourrissent par terre, puis ils servent à rien, puis que c'est extrêmement dommage. Il y a vraiment beaucoup, beaucoup d'arbres fruitiers. On a fait quelques sondages, il y en a plusieurs par bloc à Montréal et que ça fait... Il y a comme une situation qui est un peu absurde. C'est qu'on fait venir des fruits de l'autre bout du monde, de Nouvelle-Zélande, de Californie ou ailleurs, alors qu'on a des fruits qui poussent gratuitement ici, puis on a des problèmes de sécurité alimentaire ici à Montréal, alors que ce n'est pas vraiment très logique.

1705

1710

La situation donc, c'est ça. C'est qu'il y a des fruits qui tombent par terre, qui créent des problèmes d'hygiène. Ce n'est pas très propre. Il y a des problèmes avec les insectes nuisibles qui peuvent se développer. Ça encombre les égouts. C'est problématique. Ça a toujours été problématique pour les villes, les arbres fruitiers, mais il ne faut plus que ça le soit. Et puis, aussi, il y a des populations comme je disais, des populations qui sont, par exemple, des populations qui sont des personnes sans statut ou des personnes qui ont des difficultés à avoir de la nourriture, qui ne peuvent pas profiter de nos ressources qui poussent ici localement et de manière biologique.

1715

1720

Donc ça, c'est le problème que Les fruits défendus a voulu aborder, qu'il a voulu solutionner. Et puis, c'est comme ça qu'on a lancé notre projet. En fait, dans le fond, il y a comme un énorme manque à gagner. Ici, c'est bien de vouloir développer, de vouloir développer des projets d'agriculture urbaine, mais c'est aussi bien d'exploiter ce qui existe déjà. Puis, c'est dans cette optique-là qu'on est ici.

1725

Alors, comment ça fonctionne Les fruits défendus? C'est très simple, en fait. On est un groupe de personnes, on est attaché au Santropol, le Santropol qui nous fournit une aide d'un

1730 point de vue technique, financier, des locaux, etc. Et nous, notre but, c'est d'aller voir les gens, les gens qui possèdent, les propriétaires d'arbres fruitiers, d'entrer en contact avec eux d'une manière ou d'une autre – on a plusieurs moyens de communication, que ce soit les médias, les trucs sur internet, Facebook et machin que je maîtrise moins, et puis le porte à porte, ou il y a plusieurs manières – de proposer à ces gens-là de faire partie du projet en leur offrant des services, des services de cueillir leurs arbres qu'ils ne peuvent pas toujours faire – c'est des personnes qui n'ont pas le temps, c'est des personnes qui n'ont pas envie – de nettoyer leurs jardins aussi, parce que leurs jardins sont parfois souillés – c'est dommage de dire ça – mais

1735 souillés par des beaux fruits. Et puis, d'engager des bénévoles, donc d'engager la communauté pour que justement ce travail-là soit fait et que ces fruits, on puisse les exploiter pour les redistribuer entre eux.

1740 Notre idée, c'est qu'il y en ait un tiers qui part aux propriétaires, qu'ils en tirent un certain bénéfice aussi, un tiers qui part aux bénévoles qui investissent du travail et du temps dans le projet, puis un tiers, comme je disais précédemment, aux centres de sécurité alimentaire, donc les banques alimentaires, les popotes roulantes, etc., dans différents quartiers. L'idéal, c'est de faire ça à vélo, c'est ce qu'on fait. Donc tout se fait à vélo avec des charriots.

1745 Donc là, ce n'est pas une idée qui est fondamentalement révolutionnaire. Là, c'est la carte en Amérique du Nord de tous les projets similaires qui existent. Mais Montréal en fait partie maintenant, c'est bien. Donc ça s'est beaucoup développé sur la côte ouest, puis il y a des projets qui sont extrêmement performants et efficaces. Enfin, il y a un projet qui est extrêmement performant et efficace à Toronto. L'idée, c'est que ça soit la même chose ici à Montréal. Il y a un

1750 énorme potentiel qui reste à exploiter et qu'il faut exploiter.

1755 Donc on a été créé en 2011, en fait. En 2011, qu'est-ce qu'on a fait? On a commencé d'abord, on a commencé par aller voir des propriétaires d'arbres. On en a rencontré huit qui avaient des arbres fruitiers, puis des vignes. Donc l'année dernière, on a essentiellement récupéré des prunes, des pommes et des raisins. À peu près 400 livres de fruits. Ça impliquait trois bénévoles, puis il y en a un tiers des fruits qui a été donc à distribuer à l'organisme qui nous héberge, le Santropol.

1760 La prévision pour cette année, c'est d'augmenter les arbres récoltés, donc entre 50 et 100. À Montréal, il y a beaucoup d'autres fruits différents, je ne m'y attarderai pas forcément. Il y a des prunes, des pommes, des poires, des pêches, des cerises, des raisins, des baies. Il y a des bananiers qui ne donnent pas de banane mais peut-être qu'un jour, on ne sait jamais ! On voudrait impliquer une cinquantaine de bénévoles et puis toujours garder dans l'esprit de redistribuer un tiers à des organismes de sécurité alimentaire, le Santropol et d'autres, en fait.

1765 Selon les quartiers, on voudrait qu'à Hochelaga, ce soit des gens d'Hochelaga qui s'emparent du projet pour un organisme de sécurité alimentaire à Hochelaga. Pareil à Parc-Extension, sur le Plateau, à Rosemont ou dans n'importe quel quartier de Montréal. C'est important de développer aussi l'aspect local, même extra local, si je peux me permettre.

1770 Donc quels sont les bénéfices d'un tel projet? Bien, ça répond aux problématiques que j'ai évoquées précédemment. Donc diminuer un gaspillage, ça, c'est très important, puis ça fait partie aussi de la mouvance développement durable, faire évoluer les mentalités. Améliorer l'hygiène dans la ville. Plus d'éducation. En fait, Les fruits défendus, c'est aussi un projet qui a pour vocation de développer d'autre chose que juste la cueillette, mais aussi, d'aller voir les propriétaires, de voir avec les propriétaires comment entretenir les arbres, comment les tailler, comment améliorer la productivité des arbres, comment diminuer l'impact, enfin, comment améliorer même juste l'entretien en général des arbres, et puis comment utiliser aussi les fruits. Les fruits, on peut les manger en salade, on peut faire de la compote, on peut faire plein de choses et puis c'est bien aussi de développer et de diffuser ces connaissances-là.

1780 Et puis, c'est aussi du développement communautaire, c'est mettre des populations en contact les unes avec les autres. C'est utiliser l'agriculture urbaine, en fait, pour créer des synergies entre les différentes populations, les populations plus jeunes, plus âgées, de différentes communautés, de différents bagages culturels. Là, j'avais un exemple mais je ne pense pas que ça marche. En tout cas...

1785 Il y a la Ville dans tout ça, ce qui nous intéresse, j'imagine. Nous, en fait, il y a pas mal de choses dont on a besoin pour continuer à développer le projet. On imagine vraiment que la Ville

1790 a accès à beaucoup d'informations, de l'information sur où situer dans toute la ville, dans les lieux publics, peut-être chez les particuliers. Il y a un grand travail aussi que la Ville peut faire pour nous aider en continuant à contribuer à l'installation d'un composteur, parce que les fruits qui sont par terre, bien entendu, on ne va pas les distribuer, c'est des fruits qui sont abîmés. Bien, plutôt que de les laisser par terre ou de les mettre à la poubelle, autant les mettre dans le compostage pour qu'ils puissent rester dans le circuit de l'agriculture urbaine.

1795

Et puis, surtout, ce qui est très important, c'est que les politiques de plantation d'arbres dans les lieux publics n'ont jamais été très populaires pour une raison qui est simple, c'est que ce n'était pas logique. Un projet comme le nôtre rend la présence d'arbres fruitiers dans les lieux publics logique. Ça la rend pertinente. C'est des arbres dont on peut s'occuper, C'est des arbres dont on veut s'occuper et puis on pourrait – c'est bien, il y a 50 % d'érables à Montréal, c'est bien, c'est beau un érable, etc., mais si on pouvait avoir des arbres qui, aussi, en plus d'être beaux puis d'être pratiques, ils pouvaient faire des fruits, puis contribuer à la sécurité alimentaire, bien ça serait fantastique. Puis, c'est ça qu'on veut promouvoir, c'est ça qu'on veut que la Ville promeuve. Et puis, il y a des exemples, en fait, de collaboration, notamment à Seattle là où la ville a planté des arbres en partenariat avec l'organisme qui s'occupe de la récolte des fruits pour que les fruits ne tombent pas par terre, soient récoltés et soient redistribués en conséquence.

1805

Donc il y a ça. Bien entendu, il y a l'aide fondamentale habituelle. Donc récolter 50, 100 arbres, c'est bien, c'est gentil mais il y a des milliers d'arbres fruitiers à Montréal. Donc l'objectif, c'est d'être beaucoup plus grand, efficace. Ça prend des moyens, des moyens financiers. Nous, notre organisme est basé sur la communication, la logistique essentiellement, puis des ressources humaines un petit peu, bien entendu. Avoir les moyens de faire ça, les moyens humains de le faire, ça prend du temps, ça prend de l'argent. Et puis, de la communication. Donc promouvoir aussi la plantation, c'est de planter des arbres et promouvoir...
1815 La possession d'arbres fruitiers dans nos jardins, dire c'est possible. C'est possible de l'entretenir, même si les personnes sont un peu âgées, même si les personnes, pour quelque raison que ce soit, auraient de la difficulté à aller cueillir les fruits qui sont tout en haut de l'arbre, bien, il y a des organismes qui sont là pour participer à cet effort-là de présence d'arbres en milieu urbain.

1820 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

1825 **Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :**

J'aurais une question. Vous parlez de stimuler au fond le fait qu'on puisse planter des arbres sur le domaine public. Est-ce que, compte tenu – je regardais votre projet pilote, vous dites huit arbres, trois personnes – est-ce que vous pensez que ça pourrait s'asseoir sur des ressources, surtout bénévoles, citoyennes? Si la Ville choisissait de planter, est-ce que vous auriez les moyens ou est-ce qu'il y aurait des moyens de stimuler...

1830 **M. THIBAUD LINÉ :**

Bien, il y a énormément de personnes qui sont intéressées pour participer à ce projet. L'année dernière, en un email, on a reçu une soixantaine de propositions de contribution. On n'avait pas assez d'arbres pour tout le monde, ça fait qu'il a fallu qu'on fasse un petit élagage justement. Le travail de fond, si le projet se développe, à terme, il ne pourra pas rester complètement bénévole. C'est énormément de travail. Néanmoins, les programmes de récolte peuvent rester bénévoles, si la logistique est bien huilée. L'objectif, c'est d'optimiser la logistique pour justement pouvoir impliquer le maximum de personnes. Mais impliquer des gens, ce n'est pas seulement les occuper, puis faire *oh, c'est chouette !* Mais c'est aussi développer leur intérêt pour l'agriculture urbaine, pour les fruits, pour la réutilisation des ressources locales. Et puis c'est ça qu'on fait. Plus on touche de personnes, plus c'est dans l'intérêt de la communauté.

1845 **LE PRÉSIDENT :**

Je veux juste renchérir sur la question. De sorte qu'une recommandation qui s'adresserait à la Ville, lui suggérant de remplacer les érables, les tilleuls...

M. THIBAUD LINE :

1850

Pas de les remplacer.

LE PRÉSIDENT :

1855

Non, non, non. Mais planter autre chose que des arbres à feuille, des arbres urbains comme on les appelle dans la Direction des grands parcs et du verdissement, faire cette suggestion-là et que ça prenne une ampleur telle, est-ce que c'est une suggestion qui risque – est-ce qu'on a le potentiel finalement d'utiliser ce qui serait produit, suite à un tel changement d'orientation de la part des gens responsables des plantations en ville?

1860

M. THIBAUD LINÉ :

1865

La question, c'est : est-ce qu'on a assez faim pour manger tous les fruits de Montréal? Je pense que oui. Comme je disais précédemment, il y a des populations qui n'ont encore pas accès facilement à la nourriture. On sait que la sécurité alimentaire, c'est quelque chose qui peut toujours être amélioré localement. Que développer l'approvisionnement en fruits local, c'est aussi éviter qu'on apporte des choses qui viennent de l'autre bout du monde. Donc ça ne serait pas forcément ajouté mais ça peut être remplacé aussi pour un meilleur rendement écologique, pour quelque chose de moins absurde finalement, c'est ça qu'on cherche. Donc, oui, bien entendu, si la production locale grossit, elle va permettre de combler un manque premièrement, puis ensuite, éventuellement, elle pourrait remplacer – remplacer parce qu'elle est plus logique, plus compétitive, plus efficace – une méthode de s'approvisionner en nourriture qui existe déjà.

1870

LE PRÉSIDENT :

1875

Bien.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

1880 Merci pour la présentation, j'ai bien apprécié votre mémoire. J'avais depuis le début une question. Pourquoi c'est « défendus »? « Fruits défendus »? Ça, c'est ma question. Et la deuxième, ça revient avec l'éducation. Quelle forme ça peut prendre l'éducation que vous pourriez faire?

M. THIBAUD LINÉ :

1885 Les fruits défendus, c'est un jeu de mots, bien entendu, un double sens. Dans le sens où on défend les fruits qui sont ici mais que parfois, on a aussi l'impression que c'est défendu de les prendre, puis il ne faut pas que ce soit ça. Il faut que ce soit l'interprétation numéro un qui prône sur la deuxième.

1890 L'éducation? L'éducation, ça peut prendre pas mal de formes. Il y a de l'éducation autour de l'agriculture urbaine, ça existe déjà beaucoup. Une autre avec le Santropol qui font déjà beaucoup de travail à ce niveau-là. On a commencé à mettre en place un atelier – et puis on veut mettre en place beaucoup d'ateliers – un atelier sur la taille des arbres. Donc on est en partenariat avec les personnes qui sont spécialisées dans le domaine et qui peuvent transmettre ces connaissances à ceux qui le désirent.

1895 L'idée, c'est aussi de continuer à développer chez les gens décidés de comment utiliser ces fruits-là en disant que si les fruits poussent, qu'on en a dans le jardin, qu'est-ce qu'on en fait, si on en a trop? Bien, les fruits, ça se conserve. Ça ne se conserve pas forcément dans une caisse dans le pendant trois mois, mais si on les transforme, si on les met dans des bocaux, oui, ça peut se conserver pendant tout l'hiver, voire plus. Ça peut même se transformer pour en faire des jus. Il y a plein d'idées qui peuvent découler de ça, plein d'idées pratiques et ludiques même presque pour dire : « Les ressources qu'on a ici, on peut en faire quelque chose. On peut même en faire quelque chose de *fun*. » C'est ça, aussi. Et puis que ce n'est vraiment pas compliqué, quoi.

1910 C'est une éducation qui est basique mais qui est efficace, qui est utile et qui peut prendre
toutes les formes possibles et imaginables de tout ce qu'on peut faire autour du fruit. Et puis
aussi, de l'entretien de l'arbre. C'est peut-être le côté un peu plus compliqué, un peu plus
technique, mais qui fait – En fait, un arbre fruitier qui est bien entretenu peut avoir un rendement
qui est deux fois plus élevé qu'un arbre fruitier qui est mal entretenu. Donc ça va aussi dans le
sens de quand on apprend à faire les choses mieux, bien, c'est plus efficace. Puis, plutôt que –
1915 bien, oui, on veut qu'il y ait plus d'arbres qui soient plantés mais si on améliore la façon dont on
gère les arbres qui sont déjà existants, bien ça permet d'augmenter les ressources qui sont déjà
quasiment là.

LE PRÉSIDENT :

1920 Si vous permettez, le territoire sur lequel vous envisagez de travailler, c'est où? En
arrondissement?

M. THIBAUD LINÉ :

1925 Oui. Alors, pour cette année, pour l'instant, le territoire qu'on compte couvrir, sachant que
les limites sont floues, volontairement, Hochelaga, le Plateau, Parc-Extension, la Petite-Italie et
Rosemont. Et Villeray. Parce qu'en fait, on est vraiment basé au Santropol, donc c'est dans un
rayon de ce qui est facilement accessible à vélo. On ne va pas aller à Pointe-aux-Trembles
encore, mais je n'exclus pas qu'un jour, on y aille. Mais ça, c'est pour maintenant. Sachant que
1930 c'est volontairement des limites qui sont floues parce que si quelqu'un nous contacte et qu'ils
sont, je ne sais pas, à Outremont, on ne va pas dire : « Bien non. » On peut y aller.

LE PRÉSIDENT :

1935 Donc votre territoire est associé à votre mode de déplacement pour le moment. Surtout.

M. THIBAUD LINÉ :

Pour le moment, oui.

1940 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

M. THIBAUD LINÉ :

1945

Mais ce n'est pas exclu qu'on évolue à ce niveau-là. Puis, il y a aussi à la logique. Cette année, on est conscient qu'on ne pourra pas récolter 1 000 arbres. Mais si un jour, on est capable de récolter 1 000 arbres, il faudra qu'on accède à d'autres quartiers et on s'organisera en conséquence.

1950

LE PRÉSIDENT :

Et ces formations en termes de techniques de taille, vous les faites sous forme d'atelier? Vous les faites comment pour que les gens qui ont des arbres fruitiers chez eux sachent le mieux faire?

1955

M. THIBAUD LINÉ :

Bien, c'est sous forme d'atelier, oui. C'est-à-dire qu'il y a un spécialiste qui est là, qui vient avec un arbre modèle, par exemple, là, où on invite les gens à se rendre à l'endroit où l'atelier aura lieu, puis tailler l'arbre comme il faut pour que les gens puissent reproduire cette technique-là chez eux.

1960

LE PRÉSIDENT :

1965

D'accord. Très bien. D'autres questions? Ça va. Merci beaucoup, Monsieur Liné.

M. THIBAUD LINÉ :

Merci.

1970

LE PRÉSIDENT :

Je demanderais maintenant à messieurs Sylvain Ouellet et Guillaume Charest-Hallé de Projet Montréal, s'il vous plaît. Bonsoir, Messieurs ! Tout le monde arrive avec la technologie moderne.

1975

M. SYLVAIN OUELLET :

C'est juste un *PowerPoint*. La dernière fois, on était arrivé avec une carte visuelle 3D. Il n'y aura pas ça, cette fois-ci. Alors, mon nom est Sylvain Ouellet.

1980

M. GUILLAUME CHAREST-HALLÉ :

Bonjour ! Guillaume Charest-Hallé. Moi, je suis membre de Projet Montréal, j'ai travaillé sur l'élaboration du mémoire.

1985

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

1990

M. SYLVAIN OUELLET :

J'ai également travaillé sur l'élaboration du mémoire mais je suis également attaché politique au cabinet de la deuxième opposition à l'hôtel de ville de Montréal.

1995

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

2000

M. GUILLAUME CHAREST-HALLÉ :

Donc comme vous le savez probablement, l'agriculture urbaine, c'est un phénomène bien répandu à Montréal. Il y a plusieurs acteurs qui sont impliqués dans différents projets, des projets qui sont souvent bien structurés, comme on a vus. L'agriculture urbaine aussi, il y a beaucoup de bénéfices qui y sont associés, des bénéfices sur le plan social, économique, environnemental. Bref, encourager l'agriculture urbaine en ville, ça va tout à fait dans le sens du développement durable.

2005

2010

À Projet Montréal, on a noté qu'il y a une absence de politique claire et d'objectifs à atteindre par la Ville de Montréal en matière d'agriculture urbaine. Et puis donc, notre mémoire à nous, Projet Montréal, ça visait à mieux répondre à la question de savoir comment mieux soutenir, encadrer et propulser le développement de l'agriculture urbaine à Montréal.

2015

2020

Donc le rôle de la Ville de Montréal en matière d'agriculture urbaine, selon nous, c'est tout d'abord de faire en sorte que l'agriculture urbaine, ça soit une composante clé de toute planification urbaine. Pas considérer l'agriculture urbaine simplement comme une activité de loisir parmi tant d'autres mais en faire un élément central dans la construction de la Ville. Aussi, on voudrait que la Ville travaille à réduire les contraintes liées au développement de l'agriculture urbaine, les contraintes règlementaires, administratives ou autres. On souhaite aussi que la Ville assure un arrimage entre ses programmes existants de toutes sortes et puis aussi la pratique de l'agriculture urbaine, de sorte qu'il y ait une bonne synergie qui soit créée entre cette pratique des activités agricoles et la planification qui se fait à la Ville. Aussi, on veut que la gouvernance en matière d'agriculture urbaine soit revue, faire en sorte qu'il y ait, disons, un service qui soit maître d'œuvre de toutes les actions qui soient liées à l'agriculture urbaine à Montréal.

2025 Donc notre mémoire se divise en quatre axes : il y a l'aménagement du territoire; l'exemplarité municipale; le développement économique local; puis aussi, la gouvernance.

2030 Donc le premier axe : l'aménagement du territoire. On voudrait tout d'abord que l'agriculture urbaine fasse partie intégrante du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Donc on voudrait que l'agriculture urbaine soit explicitement reconnue comme étant une orientation au niveau du Plan d'urbanisme. On voudrait aussi que l'agriculture urbaine puisse être clairement définie au niveau du Plan d'urbanisme, pas juste le concept général, aussi toutes les composantes de l'agriculture urbaine, que ça soit la culture en serre, l'élevage, etc., de sorte que tous les acteurs d'agriculture urbaine à la Ville et que ça soit à l'intérieur de la structure municipale, tous les acteurs puissent parler avec un langage commun, puis fassent référence aux mêmes concepts quand ils se parlent entre eux.

2040 Aussi, au niveau de l'urbanisme, on voudrait que l'agriculture urbaine soit autorisée dans la plupart des zones de la Ville. Peut-être pas toutes mais la plupart. Donc la forme que ça peut prendre dans le Plan d'urbanisme, ça serait que dans le Document complémentaire, on puisse autoriser par défaut les productions végétales non commerciales dans toutes les zones résidentielles, institutionnelles, industrielles et commerciales de la Ville et puis que dans un deuxième temps, mais au niveau des arrondissements, la réglementation d'urbanisme pourrait mieux baliser l'usage « agriculture urbaine » dans les différentes zones de son territoire. Donc on croit que c'est les arrondissements qui devraient avoir le gros bout du bâton en matière de réglementation d'urbanisme. C'est eux qui connaissent mieux leur territoire, les particularités, etc. Donc au niveau du règlement d'urbanisme, ils devraient avoir le gros bout du bâton.

2050 Puis, question de design urbain, ça devrait être systématique d'intégrer l'agriculture urbaine à ce niveau-là. Les programmes de requalification urbaine de la Ville devraient systématiquement intégrer cette notion-là. Par exemple, on devrait encourager l'architecture à géométrie variable autant que possible et la mixité des types de bâtiments et d'espaces publics. Puis, on croit que c'est une bonne façon de faire en design urbain pour qu'il y ait un écosystème agricole urbain varié dans la ville.

2055

Puis aussi, on souhaiterait que la Ville puisse collaborer avec les promoteurs immobiliers ou les développeurs urbains pour qu'il y ait des aménagements agricoles qui soient intégrés dans leurs projets. Je vais laisser Sylvain enchaîner avec le deuxième axe qui est l'exemplarité municipale.

2060

M. SYLVAIN OUELLET :

Oui. Alors, on trouvait cet axe-là très important parce qu'au niveau de la Ville, on a un rôle, notamment au niveau d'un leadership. Mais il y a d'abord évidemment réduire les contraintes réglementaires, mais il y a surtout, c'est ça, comment on peut par tous les aspects, que ça soit au niveau financier, même démonstratif, aider à l'agriculture urbaine. Donc voici quelques exemples de ce que la Ville pourrait faire.

2065

Premièrement, mettre en place des jardins démonstratifs sur les espaces publics. On pourrait prendre, par exemple, le Champ-de-Mars. Là, présentement, c'est un beau champ historique mais pourquoi pas une fois – ils l'ont bien fait à la Maison Blanche, voilà, je crois, deux ans, ils ont recréé les jardins de la victoire qui avaient été instaurés pendant la Deuxième Guerre mondiale – ça, c'est la femme de Barak Obama qui a mis ça – et ça a réintroduit finalement toute une lancée au niveau de l'agriculture urbaine aux États-Unis.

2070

2075

Il y a également intégrer des aménagements agricoles lors de la construction et de la réfection des infrastructures municipales. Alors, on parle ici, par exemple, on construit présentement de grands bâtiments avec de vastes toits plats. On peut parler des garages municipaux. La STM est en train d'en construire un présentement. Il y a également un nouveau complexe sportif – je crois que vous avez même une autre audience publique là-dessus – donc pourquoi pas intégrer une ferme Lufa directement dans le design? On veut des bâtiments LEED, mais LEED, je veux dire, si on ne prévoit pas ça dès le design, c'est trop tard parce que les plans sont déjà faits et c'est fini.

2080

2085

Il y a aussi tout ce qui est approvisionnement alimentaire. C'est-à-dire que la Ville, de par ses traiteurs, de par ses propres kiosques alimentaires ou ses restaurants, ou même dans le

fond acquiert énormément de nourriture, pourquoi pas de la nourriture qui serait issue de l'agriculture biologique ou du moins locale au niveau montréalais?

2090 Il y a également pour ses employés, pourquoi ne pas faire, par exemple, à l'hôtel de ville ou dans les mairies d'arrondissement, un point de collecte pour les paniers biologiques d'Équiterre, par exemple?

2095 Il y a aussi comment intégrer l'agriculture dans les programmes municipaux existants. Il y a énormément de programmes – on ne les énumérera pas tous – souvent, on disait tout à l'heure, d'autres intervenants, on a des enveloppes pour le verdissement, on a des enveloppes pour les îlots de chaleur, rétention des eaux de pluie, même collectes des matières putrescibles, etc., mais là, dans tous ces programmes-là, l'agriculture urbaine peut s'intégrer – ça ne répond pas évidemment à tout – mais ça peut s'intégrer. Donc pourquoi ne pas permettre l'agriculture urbaine de répondre – juste rajouter la case dans chacun de ces programmes-là, de dire :
2100 « Regardez, les projets de verdissement, ça pourrait être également de l'agriculture urbaine. Pour réduire les îlots de chaleur, ça pourrait être également de l'agriculture urbaine, » etc.

2105 Et ce qui est important pour la Ville, c'est vraiment d'évaluer les coûts et les bénéfices croisés. C'est-à-dire que si, par exemple, on a un toit vert et de surcroît un toit vert qui peut faire de l'agriculture urbaine, on augmente le verdissement, on réduit les îlots de chaleur, on réduit la rétention des eaux de pluie qui a énormément d'impact en termes financiers pour la Ville de Montréal, et bon, biodiversité, etc.

2110 On peut également – c'est comique, c'est la présentation précédente – nous, on suggère également d'intégrer les arbres fruitiers et à noix dans le verdissement. Évidemment, on ferait une distinction, pas nécessairement les arbres qui sont sur rue étant donné que les arbres sur rue ont énormément de problématiques au niveau du sel, le monde qui attache leur vélo, etc. mais de toute façon, on ne veut pas nécessairement que, par exemple, des pommes tombent
2115 sur les autos, on risque d'avoir quelques plaintes, mais du moins dans tout ce qui est au niveau des parcs ou hors rue, ça pourrait très bien s'intégrer. Une initiative qu'on a vue précédemment, ça pourrait être parfait et s'il manque de bénévoles, il pourrait même y avoir, par exemple, de

l'intégration sociale. Il y a énormément de potentiel là-dessus. Au lieu, par exemple, de vendre *l'itinéraire*, ça pourrait être – je dis n'importe quoi – mais ça pourrait être ça, par exemple.

2120

Il y a également bonifier l'offre de jardins communautaires. À Montréal, on est quand même bien garni en jardins communautaires mais vous avez vu dans notre mémoire, à la fin, il y avait quand même un tableau. Dans certains cas, il y a des délais d'attente de cinq ans. Donc évidemment, le but, ce n'est pas nécessairement d'avoir un ratio fixe par population par arrondissement mais du moins, d'essayer de niveler les délais d'attente et évidemment, ce n'est pas vrai que beaucoup de personnes vont attendre cinq ans pour avoir leur petit lopin de terre.

2125

Également, consacrer des terrains vacants ou financer l'acquisition de terrains voués à la pratique de l'agriculture urbaine. On parlait tout à l'heure des miniparcs qu'il y avait dans Ville-Marie. Évidemment, ça peut être ça mais il y a aussi l'initiative Sentier urbain dans Ville-Marie également dans ces miniparcs-là. Ils ont fait énormément de choses justement au niveau éducatif mais ils pourraient très bien intégrer dans ces parcs-là également de l'agriculture urbaine.

2130

On peut – et ça c'est très important – il faudrait accorder un zonage parc aux jardins communautaires existants et aux autres espaces agricoles urbains, parce qu'on a vu évidemment l'exemple du jardin qui a été détruit dans Ville-Marie et on voit aussi dans d'autres projets que s'il n'y a pas de zonage, c'est extrêmement difficile au niveau de la pérennité.

2135

Une autre façon que la Ville peut aider les citoyens et les organismes à faire de l'agriculture urbaine, c'est d'offrir des services spécialisés gratuitement ou à faible coût. Et je donne ici l'exemple – et ce n'est pas innocent – c'est l'analyse des sols. Souvent, il y a la problématique de l'innocuité des fruits. Au niveau des jardins communautaires, la Ville offrirait ses propres analyses mais dès que quelqu'un veut faire quelque chose, souvent, c'est des friches industrielles, il y a des nouveaux condos, etc., c'est quasiment inabordable pour un simple citoyen de faire ça, alors que la Ville a quand même certains services d'analyse, pourrait quand même défrayer une partie des coûts et à probablement des coûts beaucoup plus avantageux que si un citoyen va un à la fois essayer de faire ces demandes-là.

2140

2145

2150 Il y a également la location d'équipement lourd. Par exemple, mettons, on veut faire des ruelles vertes, ne serait-ce que pour casser l'asphalte pour pouvoir faire ça. Offrir des formations jardinage, ça, on le fait déjà un peu. Créer un Portail agriculture urbaine, distribution de compost et semences, choses qu'on commence à faire quand même de plus en plus.

2155 Faciliter l'implantation de producteurs agricoles. Évidemment, on a dans la tête ici la ferme Lufa. Élaborer une réglementation type pour l'implantation de serres agricoles commerciales. On a vu un peu la parcours du combattant que la ferme Lufa a été obligée de faire. Évidemment, c'était leur premier, mais il faudrait, ne serait-ce que pour eux autres, s'ils veulent s'étendre, ou évidemment d'autres concurrents, voir à essayer de simplifier le processus ou du moins le baliser pour qu'il soit bien clair donc pour justement favoriser l'émergence de
2160 petits producteurs en autorisant l'agriculture également à l'intérieur de certaines zones.

Et également adopter et bonifier le programme d'incitatif financier. Par exemple, les fermes Lufa ont bénéficié d'un changement au niveau du PR@M Industrie mais c'est quand même limitatif. Vous l'avez vu dans notre mémoire, il y a des nouvelles techniques qui sont dans
2165 des bâtiments fermés, sans fenêtre, c'est quand même assez prometteur et on semble ne pas vouloir pour le moment aller vers là.

Il y a aussi soutenir la vente et faire la promotion de l'agriculture locale. Donc comment on peut adapter la réglementation pour faciliter l'émergence des marchés publics, notamment
2170 dans les déserts alimentaires? Bon, évidemment, la fameuse carte des déserts alimentaires qui a souvent été vue. Si dans les endroits où il n'y a pas nécessairement d'espace prévu, il y a toujours tout plein de stationnements municipaux, soit derrière un aréna, etc., qui pourraient sur une base des fois ponctuelle, une fin de semaine par mois, par exemple, faire des petits jardins communautaires *ad hoc* pour pas évidemment jardiner mais plus pour la distribution.

2175 Également, faire la promotion des produits de l'agriculture urbaine et périurbaine, corporatives, etc. Faire des campagnes de promotion sur l'agriculture locale, ça c'est plus finalement dans le discours usuel.

2180 Je crois qu'on est déjà rendu au dernier axe. Il y a plusieurs intervenants précédemment
qui ont dit que c'était difficile. On a même comparé ça aux douze travaux d'Astérix. Et nous
croyons également que c'est vrai. Et je crois que c'est très important pour la Ville qu'il y ait au
moins, de un, qu'on désigne une direction. Parce que là, présentement, c'est : « Oui, on peut
2185 aller là. On peut aller là. » Du moins, ça prend une porte d'entrée. Ça prend quelqu'un qui puisse
aider. Et nous croyons, après mûre réflexion, que ça aurait pu être également les sports et loisirs
ou même les grands parcs, mais que c'est la Direction de l'environnement et du développement
durable qui serait le plus apte, parce qu'évidemment, il y a plusieurs notions de développement
durable.

2190 Mais pourquoi eux? Parce qu'eux, par défaut, ils ont une vision transversale de la Ville,
ce qui n'est pas le cas évidemment de la plupart des autres organismes. Et souvent, ils sont un
peu plus flexibles, ils sont une plus petite équipe et c'est eux aussi qui font, par exemple, les
pesticides, etc. Donc je crois qu'ils seraient les plus aptes, mais évidemment, en coordination
avec les arrondissements, parce que la réglementation évidemment doit être adaptée aux
2195 réalités locales qui sont très différentes à Montréal, comme vous le savez.

Alors, pour finir, voici les défis et opportunités que nous voyons. Donc l'évolution de la
production alimentaire et des besoins en matière de transformation et d'entreposage et de
transport des aliments. C'est-à-dire que si évidemment l'agriculture urbaine prend de l'envol,
2200 évidemment, il faut à un moment donné qu'il y ait des débouchés, il faut qu'il y ait des moyens de
faciliter la vente, le transport, etc.

Diversification aussi des pratiques et possibilités de réintégrer l'élevage en ville. On a
parlé des poules. On s'entend que même au niveau – je ne me rappelle plus qui a parlé au
niveau de l'apiculture – il disait même : « On devrait limiter parce qu'avant que ça devienne un
2205 peu *free for all* et que ça joue finalement contre nous par de la publicité négative. » Nous croyons
également que la Ville de Montréal devrait mettre en place certaines règles au niveau de
l'élevage et puis aussi tous les problèmes au niveau de la cruauté des animaux, qu'est-ce qu'on
fait en fin de vie? Mais il faut tout de suite y penser, à la limite dans une phase 2, parce qu'il y a

2210 une demande qui est déjà là mais je crois que déjà avec les végétaux, si on pouvait vraiment aller de l'avant, on a beaucoup de marge de manœuvre.

2215 Finalement, les autres défis. Évidemment, il y a l'argent. Comment on fait pour financer ces initiatives communautaires? Je crois qu'une des façons de trouver ces argents-là, c'est de revoir finalement l'acétate précédente. On a déjà énormément de programmes mais ils ne se parlent pas nécessairement puis on ne voit pas nécessairement les coûts et les bénéfices croisés de ces programmes-là. Donc si l'agriculture qui souvent arrive dans le fond entre deux chaises, bien, si on est capable de trouver finalement c'est quoi les bénéfices, bien, regardez, on n'est pas obligé de réinventer de l'argent neuf, on peut juste le réallouer.

2220 Finalement, la participation citoyenne. Je crois que le fait qu'il y a eu, je crois, 29 000 signatures, je crois qu'on est déjà bien parti à Montréal. Et, finalement, élaborer une politique alimentaire, ça, évidemment, c'est probablement à plus long terme mais là, politique alimentaire, c'est vraiment toute la nourriture que les Montréalais en général consomment. Est-ce qu'on veut – évidemment, je crois que l'Île de Montréal ne pourra jamais suffire à 100 % des besoins – mais est-ce qu'on veut à long terme avoir une politique alimentaire? Il y a déjà eu des exemples dans d'autres municipalités, soit par exemple, au niveau de la CMM. Ça serait peut-être illusoire de la faire au niveau de l'île de Montréal mais au niveau de la CMM, on a quand même de terres agricoles très riches en périphérie. Est-ce qu'on ne devrait pas favoriser, du moins en partie, cette réflexion-là? Voilà. Des questions?

LE PRÉSIDENT :

2235 Merci, Messieurs. Il nous reste trois minutes. Des questions?

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

J'ai une question concernant – vous avez dit que ça peut être intéressant que l'agriculture urbaine relèverait de la Direction de l'environnement. Est-ce que vous voyez

2240 seulement la Direction de l'environnement? La diversité sociale ou Travaux publics, est-ce qu'ils peuvent participer? Et si oui, comment?

M. SYLVAIN OUELLET :

2245 Premièrement, je veux dire que le message le plus important, c'est que ça prend une direction dûment nommée. Ça prend une entrée. Deuxièmement, ça aurait pu être d'autres directions, vous avez tout à fait raison. Il a fallu trancher. Ça a été la Direction de l'environnement. À notre point de vue, c'est la meilleure, parce qu'ils font déjà affaire avec d'autres. En fait, c'est une des directions qui sont habituées de faire autant affaire avec les autres directions de la Ville de Montréal. Et je crois qu'en ce sens-là, elles ont un avantage que les autres directions, la plupart du temps, par exemple, la Direction des grands parcs, je ne pense pas que sur une base quotidienne, ils communiquent tant que ça avec, par exemple, la voirie ou d'autres directions. Donc à cet égard-là, je crois que c'est la meilleure chose. Mais en même temps, si la Ville de Montréal pense qu'elle est capable de prouver que finalement, 2250 non, ça va être une autre direction, pas de problème. Mais il faudrait qu'elle ait en tête finalement cette espèce de transversalité.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

2260 Vous avez utilisé plusieurs fois dans votre mémoire et dans votre présentation ce soir l'expression « reconnaître l'agriculture urbaine ». D'après vous, c'est quoi les éléments qui rentrent dans cette reconnaissance que vous demandez?

M. SYLVAIN OUELLET :

2265 Premièrement, reconnaître l'agriculture urbaine, juste le fait que ça soit dans les politiques officielles, on avait parlé tout à l'heure au niveau du règlement, juste le fait de dire que ce n'est pas interdit, là, présentement, il y a tout un flou là-dessus. Est-ce que c'est interdit? Qu'est-ce qui n'est pas interdit? Vous vous êtes probablement ce flou-là évidemment en faveur de l'agriculture urbaine – mais ça, c'est notre billet à nous – mais déjà là, je crois 2270

2275 que ça serait déjà un grand pas, le fait de pouvoir en parler. Le fait que la Ville s'implique. Ils ne sont pas obligés de faire toute la liste que j'ai dite là, parce qu'ils peuvent choisir l'aspect financier, ils peuvent... juste l'aspect exemplarité municipale, ils peuvent aussi offrir des services en nature, d'équipements ou autres. Mais je crois que déjà cette étape de plus là, ça serait déjà beaucoup plus que qu'est-ce que la Ville fait présentement. Je ne sais pas si je répons...

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

2280 Si je vous comprends bien, donc pour vous, reconnaître, ça serait nommer dans les politiques et ensuite donner l'exemple en implantant des initiatives.

M. SYLVAIN OUELLET :

2285 En effet.

M. GUILLAUME CHAREST-HALLÉ :

2290 Puis, aussi, la rendre moins marginale. Des fois, c'est mentionné, mais à peine, puis ça serait bon de mettre tout central dans les différents documents de planification entre autres.

M. SYLVAIN OUELLET :

2295 Si on prend la comparaison avec le vélo, souvent, par exemple, le vélo d'hiver, c'était perçu comme vraiment, c'est des *tough*, des *tough* qui font ça. Et là, ces dernières années, bon, c'est encore des *tough* qui le font mais ça devient de plus en plus *mainstream*. Le but, c'est justement de casser le mythe que c'est juste des *hippies grano* qui font ça et que tout le monde peut faire ça, pour toutes sortes de raisons. Ça peut être autant pour réduire, si c'est le coût alimentaire, mais ça peut être pour la détente, etc. Mais, je veux dire, justement d'essayer de rendre ça plus *mainstream*.

2300

LE PRÉSIDENT :

2305 J'aurais une question. Vous semblez privilégier l'approche de mettre l'agriculture urbaine un peu répartie dans une série de programmes existants – parce qu'ils ont des liens évidents, réduire les îlots de chaleur par le verdissement, aussi bien planter des arbres fruitiers – plutôt que d'en faire un programme en lui-même. On sait que les programmes existants ont déjà leur structure, leurs adhérents, leur budget et leur durée limitée. Est-ce que c'est une voie rassurante ou ne vaudrait-il pas mieux essayer de concevoir en soi un programme d'agriculture urbaine?

2310

M. SYLVAIN OUELLET :

2315 Je ne me rappelle plus quel intervenant précédemment avait parlé d'un fonds dédié à l'agriculture urbaine. Je crois que ça pourrait être une très belle initiative. Sauf que, bon, vous savez un peu les contraintes budgétaires, mais je connais aussi la lenteur administrative de notre administration publique dans certains cas et je crois qu'avant de créer de toutes pièces quelque chose qui peut prendre du temps, de un, à créer, et de deux, à convaincre les politiciens, etc., juste modifier ce qu'il y a déjà, en termes de rapidité, je crois que ça peut être beaucoup plus rapide. Mais évidemment si on a un fonds dédié, si on a un programme spécifique, tant mieux.

2320 Mais même s'il y a ça, pourquoi ne pas rajouter des fois les petites cases dans les programmes existants? Je crois que ça pourrait être du moins une première étape.

2320

LE PRÉSIDENT :

2325 Merci beaucoup.

M. SYLVAIN OUELLET :

Merci.

2330 **LE PRÉSIDENT :**

Vous vouliez ajouter quelque chose?

2335 **M. GUILLAUME CHAREST-HALLÉ :**

Oui, pour compléter. En fait, l'un n'empêche pas l'autre, je crois.

LE PRÉSIDENT :

2340 Non, d'accord. Parfait. Merci beaucoup. Madame Judith Colombo, s'il vous plaît. Pour D-Trois-Pierres. Bonsoir, Madame !

Mme JUDITH COLOMBO :

2345 Bonsoir ! Je n'ai pas de présentation.

LE PRÉSIDENT :

Ça va aller.

2350

Mme JUDITH COLOMBO :

2355 Je vais essayer de faire ça court aussi, en fin de soirée comme ça. Donc le mémoire que D-Trois-Pierres a déposé était surtout pour faire – pas la lumière – mais pour présenter ce partenariat qui est un peu exceptionnel dans tout ce qui s'est dit jusqu'à maintenant dans la consultation publique. Il s'agit un peu d'une agriculture un peu plus extensive et D-Trois-Pierres est un exploitant agricole accrédité au MAPAQ. Et il s'agit d'un partenariat qui dure depuis 25 ans avec la Ville de Montréal, donc un partenariat qui est dit gagnant-gagnant, dans le fond. Donc les terres appartiennent à la Ville de Montréal. L'infrastructure de la ferme écologique du parc-nature du Cap-Saint-Jacques appartient à la Ville de Montréal et le partenariat, en fait, c'est

2360

reconnaissant que D-Trois-Pierres a l'expérience et l'expertise pour gérer les activités agricoles dans le parc-nature du Cap-Saint-Jacques.

2365 Donc notre mandat à nous, c'est de s'assurer d'offrir des services de qualité et d'exploiter ces terres-là. Donc finalement de garder le patrimoine agricole vivant dans le parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Donc ça fait 25 ans que ça dure. Il faut le mentionner aussi, notre mission principale, c'est d'aider des jeunes de 18 à 30 ans à intégrer le marché du travail avec succès. Ce n'est pas le libellé. Le libellé est dans le mémoire. Et donc c'est à travers ces activités-là d'insertion qu'on garde vivant le patrimoine agricole au Cap-Saint-Jacques et qu'on souhaite le
2370 faire aussi éventuellement, d'une façon ou d'une autre, aussi dans le parc du Bois-de-la-Roche. Vous connaissez? Est-ce que je dois le présenter? Oui? O.K.

2375 Donc une des choses que je voulais souligner dans le mémoire, il y a quatre différentes valeurs intrinsèques à D-Trois-Pierres qui sont les valeurs sociales, publiques, économiques et écologiques. Mais dans ma présentation, ce soir, pour faire ça court, je veux focuser un peu sur l'aspect économique.

2380 Donc d'abord, je pense qu'une des choses qui fait le succès de ce partenariat-là, c'est le fait que la Ville a choisi de faire son partenariat avec une entreprise d'économie sociale. Il y a un rapport d'ailleurs qui est cité dans le mémoire, qui vaut la peine d'être lu, qui démontre que les entreprises d'insertion socioprofessionnelles, membres du collectif, dans une étude, ils ont montré que l'argent qui est investi dans une entreprise d'insertion est regagné aux deux tiers dans la même année. Donc c'est-à-dire que ce n'est pas nécessairement une agriculture qui est subventionnée comme telle, puisqu'on reçoit des subventions d'Emploi Québec, mais en fin de
2385 compte, on voit que le retour sur cet investissement-là se fait très rapidement. En fait, on dit sur 29 mois au total. Donc c'est très rapide.

2390 Une autre, je pense, quelque chose qui fait le succès aussi de ce partenariat-là, c'est le fait d'avoir développé une expertise en agriculture dite périurbaine. Et c'est là que j'aimerais peut-être – je me suis questionnée beaucoup à savoir c'était quoi la différence entre l'agriculture périurbaine et urbaine dans le cadre de la consultation publique. Et parmi mes lectures, ce que je

2395 me suis rendu compte, en fait, c'est qu'une agriculture périurbaine, ce qui fait la différence avec
l'agriculture urbaine, c'est d'abord la taille des exploitations, habituellement. C'est aussi le fait que
l'agriculture se fait d'une façon plus extensive qu'intensive sur de petites surfaces. Mais que
2400 l'agriculture périurbaine, si elle développe des liens de multifonctionnalités avec l'urbanité, c'est-
à-dire, par exemple, dans le cas qui m'intéresse moi, D-Trois-Pierres, le développement d'un
partenariat avec la Ville, le fait que les citoyens de Montréal ont accès à la ferme en tout temps,
donc on est comme un peu un vecteur éducatif en agriculture urbaine comme telle, alors, quand
l'impact de l'agriculture périurbaine est si évident dans le monde urbain finalement, à cause de
sa proximité mais de tous les liens qui se sont développés avec le temps, elle devient partie
prenante de l'agriculture urbaine. Donc ça, c'est une chose importante que je voulais dire entre
autres, que je voulais qui ressorte dans le mémoire.

2405 En fait, si je peux parler un peu des préoccupations D-Trois-Pierres pour l'avenir. C'est
sûr que le partenariat est un succès, effectivement. Par contre, il y a différentes choses qui
feraient en sorte aussi que ça puisse perdurer, en tout cas, de garantir sa pérennité. Bien sûr, il y
a le patrimoine agricole à Montréal qui est surtout situé dans l'ouest de l'île de Montréal, donc
Bois-de-la-Roche et aussi le parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Vu sa multifonctionnalité, ce
n'est pas un seul producteur, comme D-Trois-Pierres, par exemple, qui peut en assurer
2410 complètement, complètement la... comment je pourrais dire ça, oui, la conservation ou en tout
cas, c'est sûr qu'il faut une certaine implication financière.

2415 Ce qui est intéressant dans le cas D-Trois-Pierres, c'est que dans le fond, nous, on a
accès au financement agricole de Financement agricole Canada, ce qui a fait qu'on est devenu
de plus en plus mécanisé mais aussi de plus en plus indépendant financièrement, donc pour ne
pas être un fardeau pour la Ville dans le développement. Par contre, il faut garder à l'esprit que
dans le cas du Bois-de-la-Roche, par exemple, il y a énormément de travaux qui doivent se faire,
qui sont de base. Donc les terres sont vraiment, présentement, à l'heure actuelle où on se parle,
ne pourraient pas donner des rendements intéressants au point de vue agricole. Bon, c'est sûr
2420 que c'est quand même d'excellentes terres. Donc il y a quand même un investissement financier
qui doit se faire dans une certaine mesure.

2425

Puis, il y a l'accessibilité et la visibilité aussi de ce partenariat-là ou de ces fermes-là. Donc il faut compter en transport en commun peut-être une heure et demie pour se rendre à partir du métro le plus près qui est Henri-Bourassa. Ça, c'est dans les meilleures heures et puis c'est très difficile d'accès. Par exemple, la ferme écologique du Cap-Saint-Jacques, l'autobus ne se rend pas jusqu'à la ferme. Il reste un deux kilomètres à marcher. Il n'y a absolument aucun incitatif à y aller en transport en commun, ce qui est un peu déplorable. Puis, le parc du Bois-de-la-Roche, on n'en parle même pas. Dans le fond, c'était dans le projet initial de rendre ce parc-là aussi ouvert au public, mais il n'est absolument pas accessible, même pas en voiture, il n'y a pas de stationnement. Donc, voilà.

2430

2435

Donc, en gros, ce sont nos préoccupations. La pérennité du partenariat, la pérennité et la conservation des terres agricoles, puis l'accessibilité des produits issus de l'agriculture urbaine, entre autres. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

2440

Merci.

Mme JUDITH COLOMBO :

Ça me fait plaisir.

2445

LE PRÉSIDENT :

2450

J'avais une question sur le périurbain, parce que dans la définition « territoire » qu'on a au départ, c'était la Ville et ses arrondissements. Mais en ce qui nous concerne, on n'est pas limité dans notre réflexion à ce périmètre Ville de Montréal et arrondissements. Mais on aimerait être capable de définir jusqu'où le périurbain va. Et comme territoire d'action, on a entendu tout à l'heure la CMM comme entité régionale. Mais on le définit comment? Par les liens, l'intensité des liens qui existent avec l'urbain? Comment on le définit le lien périurbain-urbain?

Mme JUDITH COLOMBO :

2455

Bon, c'est sûr que moi, je ne suis pas experte là-dedans, c'est sous toutes réserves. Bon, il peut y avoir – sur l'île de Montréal se fait de l'agriculture qui est dite périurbaine, dans le sens où, moi, je pense que c'est vraiment les liens qui se développent directement avec le monde urbain comme tel. Donc quand la vente, par exemple, des produits se fait sous forme directe, c'est-à-dire que le producteur se déplace et vend lui-même – mais il peut y avoir une vente directe aussi d'un agriculteur qui n'est pas en zone périurbaine. Ça fait qu'il faudrait vraiment – il y a vraiment plusieurs aspects à la réponse de qu'est-ce que le périurbain. Mais, d'après moi, ce qui distingue, par exemple, une ferme qui serait à Laval et qui, par exemple, son marché ne se fait uniquement que par exemple des distributeurs, t'sais, ou le producteur n'a pas nécessairement... c'est sûr qu'il a un lien dans sa communauté parce que c'est un citoyen comme un autre, mais je veux dire, je pense que pour tracer la limite entre l'un et l'autre, ce serait peut-être vraiment... C'est vraiment difficile, en fait.

2460

2465

Moi, peut-être qu'il y a un aspect de ça, c'est la densité de population où la ferme se situe, en fait. Il faudrait voir. Mais peut-être que ça ferait du Cap-Saint-Jacques, à ce moment-là, une ferme absolument pas en zone périurbaine parce qu'il n'y a pas beaucoup de citoyens vraiment à proximité. Mais d'après moi, la densité de population aussi devrait jouer.

2470

LE PRÉSIDENT :

2475

Parce qu'on essayait de faire les liens, notamment au niveau des marchés publics, au niveau des approvisionnements. À quel moment est-ce qu'on considère que le local s'arrête? Parce qu'on dit production locale, vendue dans des marchés. On est un peu flou en termes de territoire.

2480

Mme JUDITH COLOMBO :

Mais d'après moi, il faut définir des barèmes, puis après ça, c'est là-dessus qu'on juge. Donc, par exemple, pour Équiterre, pour pouvoir s'approvisionner en légumes locaux, donc pour

2485 mettre, par exemple, pour ajouter dans les paniers, le local se situe au Québec. Par contre, il y a des fermes qui font partie du réseau d'Équiterre qui habitent à la frontière ontarienne. Pour eux, local, ils n'ont pas le droit mais c'est à beaucoup moins de kilomètres. Donc il faut s'établir un barème qui est le plus fonctionnel possible, puis à partir de là, faire sa définition.

2490 Dans la littérature, j'ai lu beaucoup sur l'agriculture urbaine et périurbaine pour essayer de comprendre la différence et il n'y a pas une définition qui est... Elle est flexible selon le cas.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

2495 J'aurais une question. J'ai lu votre mémoire que j'ai bien aimé. Et vous parlez d'un produit cultivé à Montréal.

Mme JUDITH COLOMBO :

2500 Oui.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

2505 Si, demain, la Ville de Montréal veut faire la promotion d'un produit cultivé à Montréal, qu'est-ce que vous aimeriez qu'elle dise sur ce produit-là?

Mme JUDITH COLOMBO :

2510 Premièrement, une partie de mon mémoire faisait un peu, pas la promotion, mais selon moi, selon mes convictions profondes, un des facteurs que tout produit montréalais devrait avoir c'est la certification bio, que ce soit possible ou pas, parce que dans des circonstances, ce n'est pas possible, mais un identifiant. Tout ce qui est produit à Montréal, issu de l'agriculture urbaine, qui peut être commercialisé, devrait avoir un identifiant pour que la population de Montréal puisse faire un choix là-dessus, dans le fond. Je pense qu'il y a une
2515 *attractabilité* de ces produits-là, du fait qu'ils sont produits à Montréal. Je le vois par nos

partenaires, ASC qui achètent nos paniers et qui sont très fiers que leurs produits viennent de l'île de Montréal. Donc il y a, je pense, oui, un intérêt là.

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

2520

Un sentiment de fierté.

Mme JUDITH COLOMBO :

2525

Oui. Puis, je pense que ça pourrait en même temps – la demande, souvent, crée aussi l'engouement. Donc peut-être que ça peut aider à développer des politiques qui favorisent l'agriculture urbaine, d'avoir une demande pour des produits issus de l'agriculture urbaine par le public. Alors, il y a une conscientisation à faire là sur le public, puis un identifiant viendrait jouer ce rôle-là un peu.

2530

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

Ce que j'entends là, c'est qu'un produit propre, bio, sans pesticide, sans...

2535

Mme JUDITH COLOMBO :

Idéalement, oui. Mais à la base, qui est produit à Montréal, tout simplement. Oui.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

2540

D'abord territoriale. C'est une appropriation territoriale.

Mme JUDITH COLOMBO :

2545 Oui, parce qu'il y a d'autres appellations ou il y a d'autres certifications, Mais comme je pense dans le cas qui nous intéresse ici, c'est le fait vraiment que ces légumes-là sont montréalais, finalement. Ces produits-là, en général.

Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire :

2550 Dans vos pistes de solution, après justement cette espèce d'identifiant, vous demandez l'aide à la création d'un kiosque permanent pour la vente des produits issus, mais dans un quartier encore mal desservi en produits frais et locaux. Est-ce que vous l'avez identifiée? La solution est générale mais l'avez-vous identifiée? Ou un quartier ou pas du tout?

2555 **Mme JUDITH COLOMBO :**

2560 En fait, on expérimente beaucoup différentes mises en marché et dans le fond, on participe à beaucoup de marchés publics cette année. Il y a eu les paniers comme tels aussi. On envisage, on dessert déjà des CPE ou de l'institutionnel aussi. On ouvre ces portes-là. On n'est fermé à aucune porte mais je pense que ce qui pourrait être intéressant pour D-Trois-Pierres – en fait, c'est parce que nous, ce qu'on souhaite, c'est que l'organisme comme tel, ce qu'il fait au niveau social, au niveau public et au niveau économique soit de plus en plus visible aux yeux de la population. Il y a très peu de gens qui connaissent D-Trois-Pierres et c'est un peu dommage parce que c'est – en tout cas, c'est un des mais c'est le plus gros producteur sur le territoire montréalais comme tel. Alors, c'est ça qu'on voudrait, donc peut-être avoir un kiosque permanent quelque part. Mais je ne sais pas en quoi ça interpelle la Ville. C'est juste des... j'ai mis des pistes comme ça. Ce qu'on souhaiterait développer finalement. Donc on n'a pas identifié encore le lieu. 2565 Peut-être l'ouest de l'île parce que l'ouest de l'île est toujours un peu oublié. Donc il n'y a pas beaucoup, par exemple, de jardins communautaires dans l'ouest de l'île.

2570 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Madame Colombo.

2575 **Mme JUDITH COLOMBO :**

Ça fait plaisir.

LE PRÉSIDENT :

2580 Donc cette présentation met fin à notre soirée de présentation de mémoires. Notre prochaine session, demain, 13 h, avec dix ou onze – dix présentations demain. Merci beaucoup d'être venus. Bonne soirée !

2585 **FIN DE LA SÉANCE**

2590

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

LOUISE PHILIBERT, s.o.